

**CENTRE RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS POUR
L'AFRIQUE CENTRALE**



AFRITAC
Centre

**RAPPORT
ANNUEL
2025**



AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République
du Congo



Gabon



Guinée
équatoriale



République
centrafricaine



République
Démocratique du
Congo



République
démocratique de
Sao Tomé-et-
Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République
Populaire de Chine



Belgique

partenaire du développement



CENTRE RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AFRIQUE CENTRALE



« RENFORCER LES CAPACITÉS HUMAINES,
INSTITUTIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES
POUR DE MEILLEURES POLITIQUES ET GESTION
MACROÉCONOMIQUES EN AFRIQUE CENTRALE »

RAPPORT ANNUEL 2025



MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION D'AFRITAC CENTRE



Christian YOKA

*Ministre des Finances, du budget et du portefeuille
de la République du Congo.
Président du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre.*

Je voudrais tout d'abord, au nom des plus hautes autorités de la République du Congo - au premier rang desquelles Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République, Chef de l'État, ainsi que Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des pays membres et aux partenaires du Centre Régional de Développement des Capacités du Fonds Monétaire International pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre). Votre soutien constant et votre engagement quotidien contribuent de manière significative au bon fonctionnement et au rayonnement du Centre, dont l'impact sur le renforcement des capacités dans notre sous-région n'est plus à démontrer.

Je voudrais ensuite remercier le Directeur d'AFRITAC Centre, Monsieur Philippe EGOUME et l'ensemble du personnel d'AFRITAC Centre, ainsi que les membres de mon cabinet qui ont collaboré conjointement pendant toute l'année.

Nos pays membres sont confrontés aux difficultés macroéconomiques qui frappent les pays d'Afrique subsaharienne. Les séquelles persistantes de l'impact de la COVID-19, le poids de la dette publique, la rareté des financements et la faible mobilisation des ressources intérieures sont autant de défis qui nous imposent de créer un cadre de gestion des finances publiques plus assaini pour soutenir nos économies et les rendre plus résilientes. Cet objectif noble et ambitieux est en ligne avec ceux d'AFRITAC Centre, qui depuis plusieurs années, aide nos pays membres en renforçant leurs capacités institutionnelles, techniques et humaines. Ces appuis n'ont été possible qu'en unissant les efforts avec ses partenaires parmi lesquels l'Union européenne, la France, la Chine, la Belgique.

Je voudrais saluer l'effort des partenaires techniques et financiers qui contribuent de manière conséquente, avec les États membres, au financement du Centre.

Le programme de travail d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2025 qui vient de s'achever en fin avril a répondu non seulement à nos besoins en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, mais a également pris en compte la stratégie du FMI pour les pays fragiles et les nouvelles thématiques émergentes.

Je salue particulièrement l'initiative du Directeur d'AFRITAC Centre d'avoir mis en place un programme de travail qui favorise des synergies entre les domaines d'expertise du Centre pour accroître l'efficacité, l'efficience et l'impact de ses activités de développement des capacités. Cette approche est particulièrement bénéfique lorsque les capacités sont les plus faibles.

La République du Congo se réjouit des appuis du Centre sur (i) l'organisation des technologies d'information et de communication au sein de la DGDDI, (ii) le suivi de l'informatisation du processus d'élaboration et d'exécution des plans d'engagement dans le système d'information budgétaire SIGFiP, (iii) la finalisation des comptes nationaux définitifs 2022. Nous comptons sur le soutien continu qu'AFRITAC Centre nous offre dans le domaine du budget programme pour nous aider dans sa mise en œuvre.

Pour conclure, je réitère l'engagement de la République du Congo envers le Centre et ses initiatives de renforcement des capacités, dont l'importance est désormais reconnue dans notre sous-région. J'encourage également les États membres à s'investir plus activement dans les activités du Centre durant l'année fiscale 2026.

Christian YOKA

Président du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR D'AFRITAC CENTRE



M. Philippe EGOUME

Directeur d'AFRITAC Centre

Le développement des capacités qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation est devenu un des moyens principaux à travers lesquels le FMI soutient ses États membres, notamment ceux en développement. AFRITAC Centre (AFC) est le fruit d'une initiative du Fonds monétaire international qui a souhaité répondre à une demande émanant des dirigeants africains désireux d'obtenir plus d'assistance technique pour leur continent ainsi qu'une aide au développement des capacités présentes sur place. Aux côtés d'autres partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, AFRITAC Centre soutient neuf pays membres : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

AFRITAC Centre couvre donc sept pays fragiles, ce qui place le Centre au coeur de la stratégie du FMI en faveur des pays fragiles et affectés par les conflits (FCS). Celle-ci consiste à apporter un soutien solide, adapté et à plus long terme aux pays membres vulnérables. Au-delà de l'approche habituelle, le programme de travail du Centre pour l'année fiscale 2024, qui marque le début de la phase quatre de son cycle de financement, s'est construit sur la base non seulement de la stratégie FCS, mais également en prenant compte des nouvelles thématiques émergentes.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'appui apporté à nos pays membres, le Centre a continué d'expérimenter les missions en synergie entre ses domaines d'expertise. Une initiative fortement saluée par le Comité d'orientation.

Je suis heureux de vous annoncer l'arrivée de Madame **Amina Bambara Billa**, conseillère résidente en budget et contrôle des dépenses en remplacement de Monsieur **Ephrem Makiadi Ghonda**.

Le présent rapport présente la synthèse des réalisations du Centre durant l'année fiscale 2025. Le détail de ces activités se trouve dans les lettres trimestrielles publiées sur le site d'AFC ([Lettres trimestrielles](#)) dont la liste des acronymes et abréviations sont ci-dessous.

LISTE D'ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AE	Autorisations d'engagement	FAD	<i>Fiscal Affairs Department</i> (Département des Affaires Fiscales du FMI)
AFC	AFRITAC Centre	FCS	<i>Fragile and Conflict-affected States</i> (Pays fragile et/ou en conflits)
AFW	AFRITAC Ouest	FMI	Fonds monétaire international
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne	GABAC	Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale
ATI	Centre de formation du FMI pour l'Afrique	GAR	Gestion axé sur les résultats
BCC	Banque Centrale du Congo	GFP	Gestion des finances publiques
BCSTP	Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe	ICD	<i>Institute for Capacity Development</i> (Institut du FMI pour le développement des capacités)
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale	OMD-AOC	Organisation mondiale des douanes, Afrique occidentale et centrale
BM	Banque mondiale	RAR	Reste à recouvrer
BRB	Banque centrale de la République du Burundi	RBM	<i>Result-based management</i>
CDMAP	<i>Capacity development management administrative program</i>	RDC	République Démocratique du Congo
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	SCN	Système de comptabilité nationale
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	SEPREC	Système d'Évaluation du Profil de Risque des Établissements de Crédit
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale	SFP	Statistiques des finances publiques
CIAT	Centre interaméricain d'administration fiscale	SIGFIP	Système intégré de gestion des finances publiques
CNA	Comptes nationaux annuels	SIGMAT	Système Interconnecté des Marchandises en Transit
CNT	Comptes nationaux trimestriels	TADAT	<i>Tax Administration Diagnostic Assessment Tool</i>
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	TOFE	Tableau des opération financières de l'Etat
COSUMAF	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale	TRE	Tableau des ressources et entrées
CP	Crédits de paiement	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
CUT	Compte unique du trésor	UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
DGDDI	Direction générale des douanes et des droits indirects		
DGI	Direction générale des impôts		

TABLE DES MATIÈRES

ii

Le mot de bienvenue du Président du
Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre

iv

Avant-Propos du Directeur
d'AFRITAC Centre

vi

Liste d'acronymes et abréviations

vii

Table des matières

1

SECTION I PRÉSENTATION ET CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

- 2 **A** AFRITAC Centre : pays membres, partenaires et financement
- 5 **B** Contexte macroéconomique
- 9 **C** Stratégie et logique d'intervention d'AFRITAC Centre
- 10 **D** Exécution du programme de activités du Centre en fin avril 2025
- 13 **E** Les indicateurs de performance de la gestion axée sur les résultats

16

SECTION II STRATÉGIE FCS, NOUVELLES PRIORITÉS ÉMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'AFRITAC CENTRE

- 17 **A** La mise œuvre de la stratégie fcs au sein d'AFRITAC Centre
- 19 **B** L'intégration des priorités nouvelles dans les missions d'AFRITAC Centre
- 20 **C** Les synergies entre les domaines d'intervention
- 21 **D** Intégration régionale
- 23 **E** Intégration surveillance-programmes-developpement des capacités

24

SECTION III

RÉALISATIONS DU 1^{ER} MAI
2024 AU 30 AVRIL 2025

- 25 **A** Burundi
- 27 **B** Cameroun
- 28 **C** République du Congo
- 29 **D** Gabon
- 30 **E** Guinée équatoriale
- 31 **F** République centrafricaine
- 34 **G** République Démocratique
du Congo
- 35 **H** Sao Tomé-et-Principe
- 36 **I** Tchad
- 38 **J** Séminaires, ateliers et
cours régionaux
- 39 **K** CEMAC | Participation
d'AFRITAC Centre

40

SECTION IV

OUTREACH ET COMMUNICATION

- 41 **A** Mission du directeur au
sein des pays membres
d'AFRITAC Centre
- 43 **B** Comité d'orientation
d'AFRITAC Centre
- 44 **C** Stratégie de communication
d'AFRITAC Centre
- 46 **D** Changement du personnel
au sein d'AFRITAC Centre

47

PERSONNEL D'AFRITAC CENTRE

- 48 **Annexe 1.** Personnel

GRAPHIQUES

- 7 **Graphique 1.** PIB réel (variation annuelle en pourcentage)
- 7 **Graphique 2.** Dette en pourcentage du PIB
- 7 **Graphique 3.** Indice du prix à la consommation (variation annuelle en pourcentage)
- 8 **Graphique 4.** Solde budgétaire global, dons compris (en pourcentage du PIB)
- 8 **Graphique 5.** Compte courant extérieur, dons inclus (en pourcentage du PIB)
- 8 **Graphique 6.** Réserves (Mois d'importations de biens et services)
- 11 **Graphique 7.** Activités prévues et réalisées au cours de l'année fiscale 2024 (en nombre, par domaines)
- 12 **Graphique 8.** Activités prévues et réalisées au cours de l'année fiscale 2024 (en nombre, par pays)
- 12 **Graphique 9.** Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2024 et ressources utilisées (en nombre)
- 12 **Graphique 10.** Missions réalisées par catégories de ressources au cours de l'année fiscale 2024

- 15 **Graphique 11.** performances des résultats escomptés par domaine
- 18 **Graphique 12.** Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019
- 18 **Graphique 13.** Activités et ressources allouées aux pays FCS au cours de l'année fiscale 2025

ENCADRÉ

- 13 **Encadré 1.** Gestion axée sur les résultats

TABLEAUX

- 3 **Tableau 1.** Statut des financements d'AFRITAC Centre au 30 avril 2025 (en milliers de dollars)
- 4 **Tableau 2.** Taux d'exécution budgétaires par domaine au 30 avril 2025 (en milliers de dollars)
- 10 **Tableau 3.** Taux d'exécution du programme de travail de l'année fiscale 2025
- 46 **Tableau 4.** Établissements sélectionnés pour la communication

RÉUSSITE REMARQUABLE

- 23 **Réussite remarquable 1.** Burundi : administration fiscale et analyse macro-budgétaire
- 25 **Réussite remarquable 2.** CEMAC : administration douanière
- 31 **Réussite remarquable 3.** République du Congo : budget
- 37 **Réussite remarquable 4.** République Démocratique du Congo : administration fiscale
- 40 **Réussite remarquable 5.** Tchad : statistiques des comptes nationaux

SECTION I

PRÉSENTATION
ET CONTEXTE
MACROÉCONOMIQUE

A

AFRITAC CENTRE : PAYS MEMBRES, PARTENAIRES ET FINANCEMENT

AFRITAC Centre (AFC) est l'un des cinq centres régionaux de développement des capacités (AFRITAC) du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique.

Le Centre renforce les capacités macroéconomiques des 9 économies qu'il couvre dans les différents domaines de son champ d'expertise dans le but de répondre à leurs besoins en développement des capacités, qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation. Il travaille en étroite collaboration avec le siège du FMI et les partenaires au développement. Les offres de développement des capacités du Centre sont faites sur la base des besoins exprimés par les institutions ou pays membres.

Le Centre couvre neuf pays de la région centre Africaine. En plus des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad), le Centre couvre également deux pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (la République du Burundi et la République Démocratique du Congo) et la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe. AFC appuie aussi directement les quatre banques

centrales notamment la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque centrale du Congo (BCC), la Banque de la République du Burundi (BRB) et la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe (BCSTP), de sa zone et les institutions sous-régionales de la CEMAC (la Commission de la CEMAC, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), le Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), etc.

Le champ d'expertise d'AFC est constitué de 13 domaines. Les domaines inclus l'administration douanière, l'administration fiscale, l'analyse et prévisions macro budgétaires, le budget et le contrôle des dépenses, la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie, les statistiques de finances publiques, les statistiques du secteur réel et des prix, les statistiques du secteur extérieur, les cadres macroéconomiques, les opérations de la banque centrale, la gestion de la dette publique, la régulation et la supervision bancaires et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les cycles du programme de travail du Centre et son financement sont organisés en Phase de cinq ans. La Phase IV a débuté en août 2023 et s'achèvera en avril 2028. Le budget de la phase IV s'élève à \$62,4 millions. Les activités seront financées à 70 pour cent par les partenaires, 20 pour cent par les pays membres et 10 pour cent par le FMI.

Le Centre remercie ses partenaires pour leurs engagements au financement de la phase IV du Centre. AFC est soutenu par ses pays membres et les partenaires au développement que sont l'Union européenne, la France, la Chine, la Belgique et l'Allemagne. Au cours de l'année fiscale 2024, deux pays membres, le Cameroun et la République du Congo, ont signé des engagements de financement rejoignant la République centrafricaine et la République Démocratique du Congo. Le détail de la situation des contributions est présenté dans le tableau 1.

L'année fiscale 2025 a été marquée par un taux d'exécution de 100.3 pour cent. Le budget total des activités des domaines couverts par le Centre pour l'année fiscale 2025 est de **\$8,872,533**. A la fin de l'année fiscale 2025, **\$8,897,068** ont été utilisés,

soit un taux d'exécution budgétaire de 100.3 pour cent. Le budget du domaine de la gestion des finances publiques a été augmenté au cours de l'année fiscale pour soutenir la forte demande des pays membres dans le domaine des finances publiques. Par ailleurs, le domaine de l'administration fiscale, couvert par deux conseillers résidents, a été également été augmenté afin de répondre aux besoins croissants en termes de mobilisation des ressources dans les pays fragiles. Dans les domaines des statistiques, l'augmentation des coûts est liée au gap entre les coûts

prévisionnels des séminaires et les coûts réels. L'augmentation des coûts administratifs, approuvée par le Comité d'orientation lors du comité de juin 2024, a permis l'expansion des bureaux du Centre et l'achat des fournitures, lié au renforcement de l'équipe d'experts à long-terme.

En complément des financements émanant du siège (FMI), les activités du Centre sont également financées par plusieurs sources de financement externes : le domaine des statistiques du secteur extérieur a été financé par le fonds D4D (*Data for Decision*), celui

de la gestion de la dette publique reste toujours financé par le fonds DMF (*Debt Management Facility*) et le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme est financé par le fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT). Le domaine opérations de la banque centrale reste toujours financé par le Département du marché des capitaux du FMI (MCM). Les domaines administration fiscale et les cadres macroéconomiques sont financés en partie par leurs Départements respectifs, c'est-à-dire FAD et ICD.

TABLEAU 1. STATUT DES FINANCEMENTS D'AFRITAC CENTRE AU 30 AVRIL 2025 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Informations sur l'accord/la modification					Contributions		
Partenaires/Membres	Date de signature	Devise	Montant	US dollars	Reçues	Demandées	Demandes futures
Partenaires				24,373	15,185		9,124
Belgique	9/12/2021	EUR	1	1,135	1,08		
Chine	21/12/2023	USD	2,5	2,5			2,5
Commission européenne	22/05/2023	USD	5,909	5,909	5,909		
Commission européenne	5/6/2024	USD	4	4	3,758		
France	19/4/2024	EUR	9,2	9,768	3,37		6,624
Allemagne	22/12/2022	EUR	1	1,061	1,067		
Partenaires							
Membres				5,7	2,538		2,3
Cameroun	02/04/224	USD	2	2		400	1,6
République centrafricaine	1/4/2024	USD	200	200	38		162
République Démocratique du Congo	8/8/2023	USD	2,5	2,5	2,5		0
République du Congo	25/06/2024	USD	1	1		462	538
Total				30,073	17,723	0	11,424
Transferts internes				854	854		
Initiative COVID19				66	66		
France				789	789		
Phase III - Renversement des soldes ¹				7	7		
Pays hôte et FMI							
Pays d'accueil							
FMI				13,225			
Pays d'accueil et FMI Total				13,225	-		-
Total général				44,152	18,577	-	11,424
Document de programme Budget				62,423			
Écart				-18,27			

1/ Les transferts du solde de la phase III comprennent la part proportionnelle du Cameroun, de la RDC, de la BEI, du Gabon et des Pays-Bas qui ont accepté de passer à la phase actuelle.

TABLEAU 2. TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRES PAR DOMAINE AU 30 AVRIL 2025 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Projets	Budget	Dépenses	Exécution
	(en dollars US)	(en dollars US)	(Pourcentage)
Cadres macroéconomiques	354,057	80,522	23%
Gestion des finances publiques	2,159,287	2,671,846	124%
Administration douanière	694,743	697,571	100%
Administration fiscale	730,792	799,281	109%
Régulation et supervision bancaires	872,676	703,230	81%
Cours	200,000	111,389	56%
Statistiques macroéconomiques	693,221	773,875	112%
Statistiques des finances publiques	704,357	733,205	104%
Administration	711,604	954,694	134%
Gestion financière	30,000	23,876	80%
Gouvernance et évaluation	40,000	15,366	38%
Réserve budgétaire stratégique (2%)	138,029		
Sous-Total 1	7,328,766	7,564,856	103%
Gestion du fonds fiduciaire	513,014	529,540	103%
Sous-Total 2	7,841,780	8,094,395	103%
FMI	1,030,753	802,673	78%
Total général	8,872,533	8,897,068	100,30%

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

L'analyse dans cette section s'inspire du rapport semestriel sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne du FMI ([April 2025, Regional Economic Outlook for Sub-Saharan Africa: Recovery Interrupted](#))

Les économies d'Afrique subsaharienne subissent de plein fouet les événements récents ayant affecté la reprise économique, qui avait été durement acquise. D'après les prévisions actuelles, la performance économique régionale devrait s'établir à 3,8 pour cent en 2025 et 4,2 pour cent en 2026, soit une révision à la baisse de respectivement 0,4 et 0,2 point de pourcentage par rapport à octobre 2024. Cette situation est imputable en grande partie aux turbulences de la conjoncture mondiale, illustrées par la baisse de la demande extérieure, la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières, avec une dégradation plus marquée des perspectives des exportateurs de produits de base et des pays commercialement plus exposés aux États-Unis. L'accentuation des tensions commerciales et/ou un nouveau durcissement des conditions financières mondiales dans les pays avancés pourrait peser sur la confiance

et l'activité en Afrique subsaharienne, et par ricochet faire augmenter simultanément les coûts d'emprunt.

La conjoncture économique actuelle affecte également les pays membres d'AFC. Ces pays devraient afficher une croissance économique de 2,2 pour cent en 2025 contre 2,82 pour cent l'année dernière (soit une baisse de 0,62 point de pourcentage) confirmant la morosité des perspectives économiques. Malgré cette situation, le Centre est entièrement mobilisé aux côtés de ses pays membres afin de leur apporter le soutien nécessaire en matière de développement des capacités tout en s'alignant sur la stratégie du FMI en faveur des pays fragiles et/ou en conflits (FCS). Les pays de la CEMAC quant à eux devraient croître de 3,96 pour cent en 2025 (contre 4,31 pour cent en 2024, soit une baisse de 0,49 point de pourcentage), soit 0,14 point de pourcentage de plus que la performance régionale.

L'endettement des pays de la région est relativement stable. Les récentes évolutions surviennent dans un contexte de vulnérabilités existantes, en particulier dans les pays de la région qui font face à une pénurie de financement et une hausse des coûts

d'emprunt qui limitent la capacité à financer des domaines essentiels pour le développement. L'endettement des pays de la région devrait afficher 61,51 pour cent du PIB en 2025 contre 61,04 pour cent du PIB en 2024, soit une hausse de 0,47 point de pourcentage. En 2025, le ratio d'endettement de la CEMAC devrait baisser de 0,74 point de pourcentage par rapport à 2024. Deux pays de la CEMAC, la République du Congo et le Gabon, ont un ratio d'endettement supérieur aux critères de convergence macroéconomiques sur la dette publique, qui stipule que le ratio d'endettement ne doit pas dépasser 70 pour cent. Ces pays devraient avoir un ratio d'endettement respectif de 91,40 et 79,23 pour cent en 2025 contre 95,44 et 73,40 pour cent en 2024. Les pays membres d'AFC devraient également voir leur ratio d'endettement baisser en 2025 pour s'établir à 47,41 pour cent en 2025 contre 47,79 pour cent en 2024.

L'inflation en Afrique subsaharienne devrait baisser significativement. En 2025, le niveau général des prix de la région devrait s'établir à 13,34 pour cent contre 18,33 pour cent l'année dernière, soit une baisse de 5 points de pourcentage. Cette situation pourrait s'expliquer par le durcissement

des politiques monétaires qui a fait baisser l'inflation par rapport au pic de l'après COVID mesuré début 2023, et la diminution des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui pèsent lourdement dans le panier de consommation régional. Toutefois, l'inflation dans les pays membres d'AFC devrait augmenter de 0,35 point de pourcentage. L'inflation au Burundi est élevée en comparaison à celle de la région. En 2025, elle devrait s'établir à 39,08 pour cent contre 20,18 pour cent l'année dernière, ce qui affecte négativement le pouvoir d'achat de la population. En revanche, l'inflation dans la CEMAC devrait suivre une trajectoire légèrement haussière. Elle affiche en 2025 un taux de 2,91 pour cent contre 2,67 l'année dernière, soit une hausse de 0,24 point de pourcentage.

Le déficit budgétaire et le solde extérieur devraient se stabiliser en 2025. Les soldes primaires sont à présent inférieurs à leurs niveaux pré-pandémiques dans de nombreux pays, avec un solde médian qui s'est amélioré de 0,5 % du PIB en 2024, entraînant un assainissement budgétaire d'environ 2 points de pourcentage au total entre 2022 et 2024. Dans la CEMAC, le solde budgétaire global, subventions comprises devrait être à 1,09 pour cent du PIB contre 1,14 pour cent l'année dernière. Dans cette dynamique de resserrement du déficit, les pays d'AFC ne sont pas du reste. Ils devraient afficher un déficit de 1,41 pour cent en 2025 contre 1,79 pour cent en 2024, soit une légère amélioration du solde de 0,38 point de pourcentage. Les mesures d'ajustement budgétaire se poursuivront vraisemblablement en 2025, car il est toujours impératif de reconstituer les marges budgétaires et de réduire la dette. En Afrique subsaharienne, on devrait s'attendre à un solde extérieur, dont inclus de 2,49 pour cent en 2025 contre 1,72 pour cent en 2024, soit une hausse du déficit de 0,77 point de pourcentage. Le solde extérieur

des pays de la CEMAC devrait se creuser légèrement et s'établir à 1,89 pour cent en 2025 contre 1,13 pour cent en 2024. En revanche, le solde extérieur des pays membres d'AFC devrait se resserrer à 0,68 point de pourcentage par rapport à 2024.

Les réserves de change sont globalement stables dans la région.

La part des pays dont les réserves en devises dépassent trois mois d'importations a légèrement augmenté en 2024 (deux pays sur trois environ). Dans les pays de la CEMAC, on note une légère amélioration des réserves de change, notamment 4,50 en 2025 contre 4,3 mois d'importations en 2024. Cependant, en Afrique subsaharienne de manière globale, on devrait s'attendre à une baisse 0,07 point de pourcentage par rapport à 2024. Dans les pays FCS, l'on devrait s'attendre aussi à une baisse des réserves (3,76 en 2025 contre 4,01 mois d'importations en 2024).

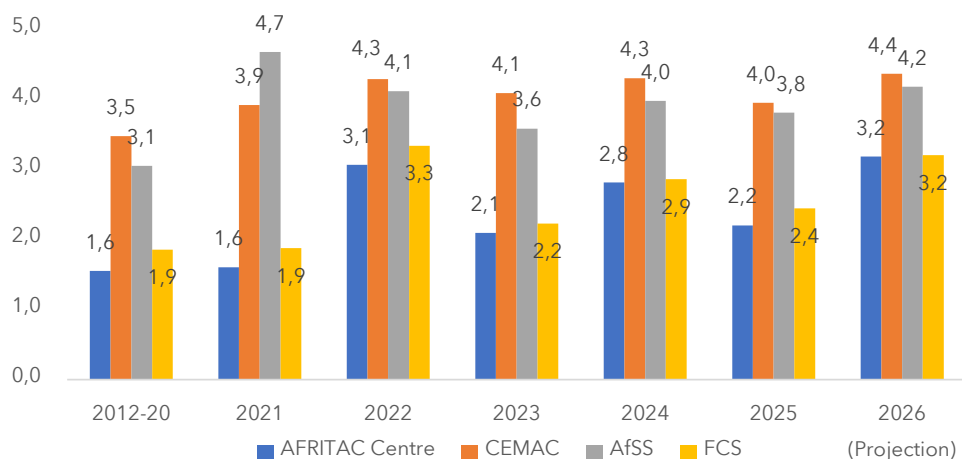
En somme, dans ce contexte incertain, il est recommandé de continuer de régler avec précision les politiques économiques et le développement des capacités garde toute son importance.

L'objectif principal est de promouvoir la croissance et le développement social sans compromettre la stabilité macroéconomique. Une plus grande importance est aussi actuellement accordée à la constitution de marges de manoeuvre budgétaires et extérieures ainsi que la crédibilité et la cohérence des politiques économiques. Les autorités devront donc de plus en plus s'appuyer sur les sources de résilience de leurs pays et accroître les recettes intérieures, améliorer l'efficacité des dépenses et renforcer la gestion des finances publiques et les cadres budgétaires pour abaisser les coûts d'emprunt. Un effort particulier est attendu de la part du secteur privé afin d'atteindre les objectifs de développement à long terme. Les réformes structurelles qui renforcent

la gouvernance, améliorent le climat des affaires et favorisent l'intégration commerciale régionale, mais aussi l'augmentation des investissements dans le capital humain et les infrastructures, peuvent créer un terreau plus propice à l'essor du secteur privé. AFC poursuivra son soutien à ses pays membres dans l'atteinte de ces objectifs tout en continuant de renforcer les capacités des administrations publiques dans le long terme.

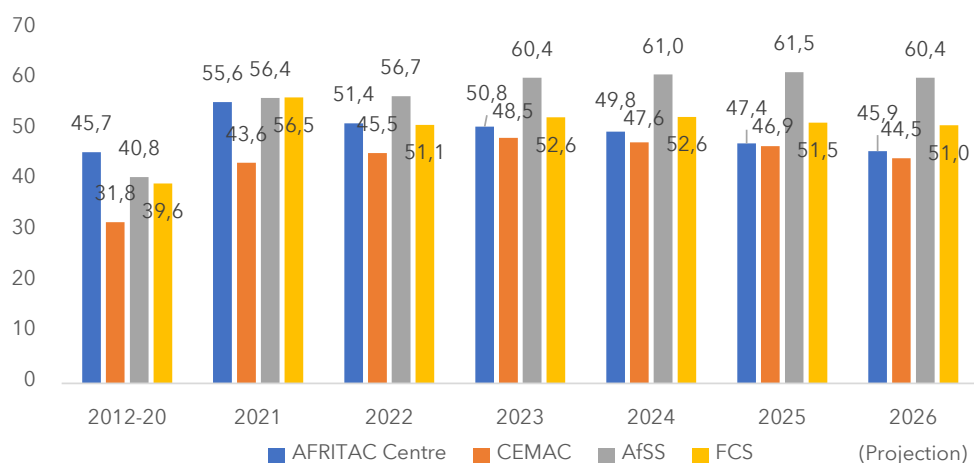
En Afrique subsaharienne, la prospérité est loin d'être garantie et dépendra du maintien des aides extérieures. Pour les pays plus pauvres et plus fragiles de la région, l'appui financier des partenaires bilatéraux et multilatéraux est souhaitable car essentiel pour combler les besoins de financement de ces pays.

GRAPHIQUE 1. PIB RÉEL (VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)



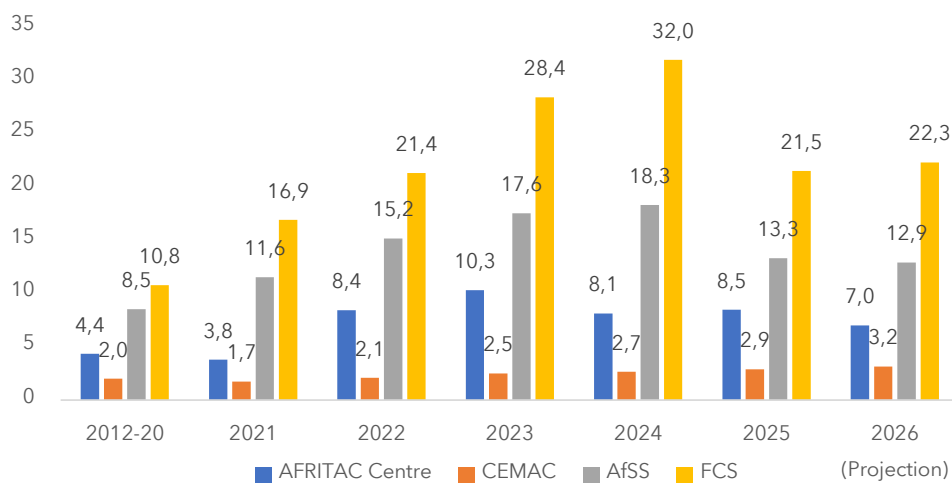
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

GRAPHIQUE 2. DETTE EN POURCENTAGE DU PIB



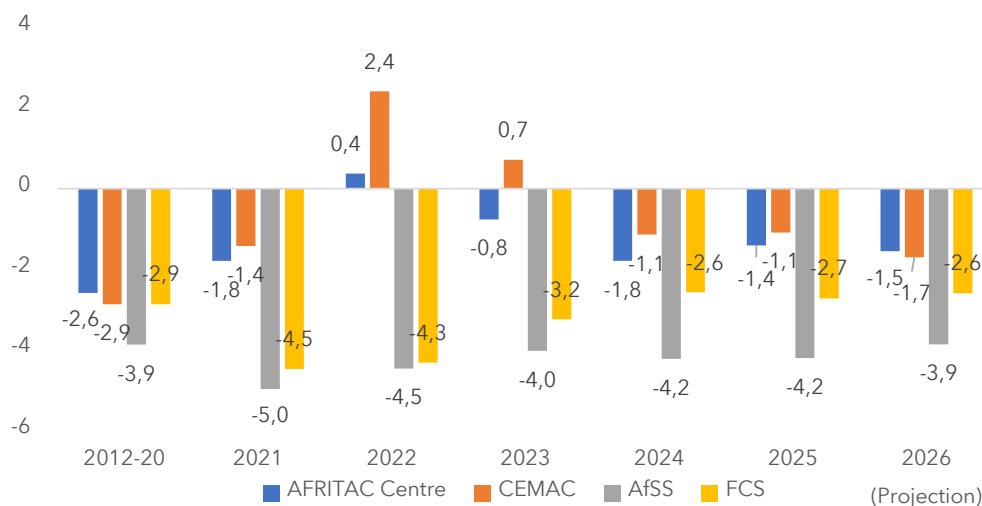
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

GRAPHIQUE 3. INDICE DU PRIX À LA CONSOMMATION (VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)



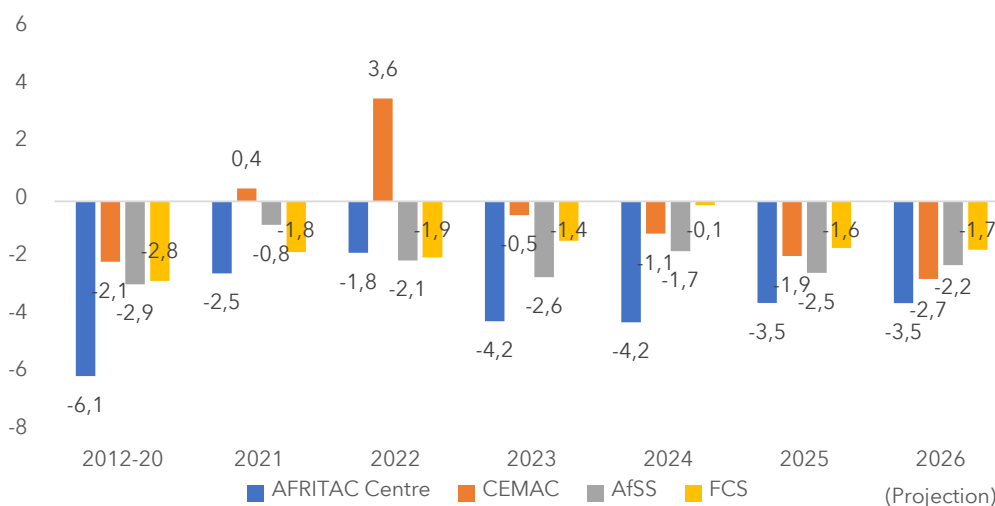
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

GRAPHIQUE 4. SOLDE BUDGÉTAIRE GLOBAL, DONCS COMPRIS (EN POURCENTAGE DU PIB)



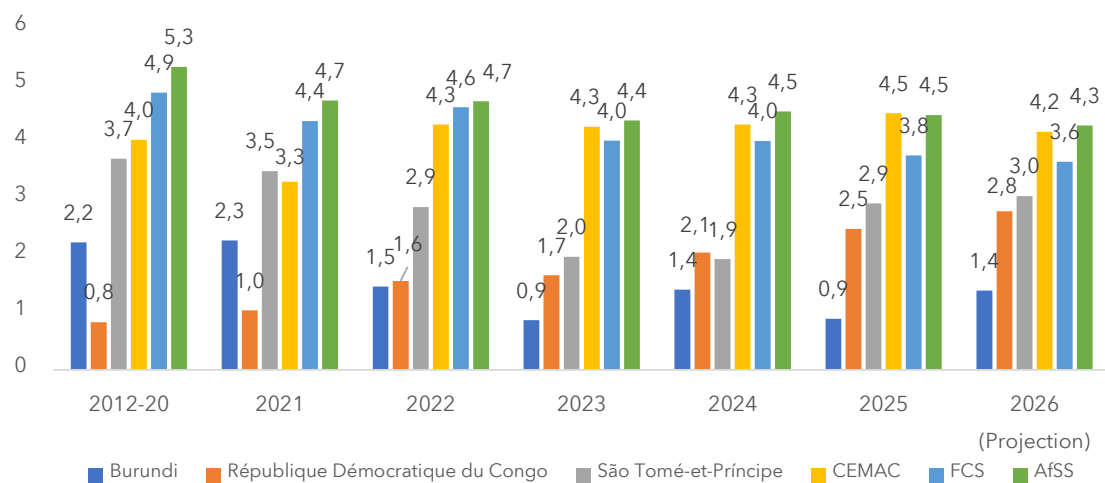
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

GRAPHIQUE 5. COMPTE COURANT EXTÉRIEUR, DONCS INCLUS (EN POURCENTAGE DU PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

GRAPHIQUE 6. RÉSERVES (MOIS D'IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

C

STRATÉGIE ET LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE

Le programme de travail d'AFC est basé sur les besoins identifiés par ses pays membres. Au début de chaque année fiscale, les conseillers échangent avec les différentes institutions qu'ils appuient, dans le but d'identifier leurs besoins, afin de les prendre en compte dans l'élaboration du programme de travail du Centre. Sur la base des besoins exprimés, les conseillers essaient de déceler de potentielles synergies entre les domaines d'activités afin de mieux coordonner les activités de développement des capacités et favorisent l'efficacité dans les solutions apportées aux pays membres. La réunion annuelle du Comité d'orientation (CdO) valide le programme de travail du Centre élaboré par les conseillers ainsi que le budget pour l'année fiscale indiquée. Au cours de l'année fiscale, les pays membres ou institutions peuvent exprimer des requêtes d'assistance technique ponctuelles et urgentes non prévues dans le programme de travail. Ces demandes sont également approuvées par le Centre en fonction de la disponibilité du Conseiller concerné ou des ressources.

AFC déploie son programme par le biais de divers types d'activités.

- Missions menées par les conseillers résidents : ce sont des missions réalisées par les conseillers sur le terrain ou conjointement avec un expert de court terme ou avec le siège du FMI ;
- Missions en synergie : ce sont des missions réalisées par au moins deux conseillers résidents de domaines différents avec le concours ou non d'expert de court terme sur une thématique transversale. Les conseillers peuvent effectuer la mission conjointement ou l'une à la suite de l'autre.
- Missions menées par les experts de court terme : ces experts de court terme sont recrutés pour venir en appui aux Conseillers résidents du Centre ; ils font partie des listes d'experts présélectionnés par les départements techniques du FMI.
- Séminaires, ateliers, formations et cours régionaux : ce sont des activités qui regroupent des participants des pays membres, ceux des pays francophones non-membres (Comores et Madagascar, etc.)

et institutions sous régionales sur des questions spécifiques. Ils peuvent se réaliser conjointement avec (i) d'autres Centres de renforcement des capacités¹ ; (ii) l'Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD) et (iii) le Centre de formation du FMI pour l'Afrique (ATI) et (iv) les Départements d'assistance technique au siège du FMI. Les séminaires peuvent également être organisés en synergie avec d'autres Centres comme AFRITAC Ouest.

- Visites d'échange, d'immersion et d'apprentissage entre pairs : il s'agit des activités visant à faire profiter à un pays membre des bonnes pratiques déjà en cours dans un autre pays de la région dans le but de faciliter le processus d'émulation. Celles-ci s'étendent à des pairs de la zone couverte par l'AFRITAC de l'Ouest et même au-delà.

¹ AFRITAC Ouest et AFRITAC Sud.

D

EXÉCUTION DU PROGRAMME
DE ACTIVITÉS DU CENTRE
EN FIN AVRIL 2025

Sur les 187 activités prévues pour l'année fiscale 2025, 153 ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 82%. Les activités entièrement financées par le Centre ont été exécutées à 90%, alors que celles financées en partie par le Centre et en totalité par le Siège ont été exécutées à 64%.

Plusieurs raisons peuvent expliquer les taux de réalisation observés. En ce qui concerne les activités entièrement financées par AFRITAC Centre, elles ont été en grande partie réalisées. Trois raisons pourraient expliquer l'écart d'exécution : notamment (i) le report de l'activité à l'année fiscale 2026, (ii) la réorientation des priorités du pays ce qui implique le changement des activités programmées, et (iii) l'indisponibilité des autorités. Pour les activités à financement mixte, le conseiller en charge du domaine cadres macroéconomiques couvre plusieurs pays en dehors des pays d'AFRITAC Centre. Son taux de réalisation concerne uniquement les réalisations au sein des pays membres d'AFRITAC Centre. C'est le cas également pour le conseiller en charge du domaine lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.

Le graphique 7 présente la répartition des activités par domaine.

Répartition des activités réalisées par le Centre par pays. Au cours de l'année fiscale 2025, le Centre a réalisé 119 missions dans les pays membres, 11 missions au sein des institutions sous régionales, 14 séminaires et ateliers régionaux dont 6 organisées en synergie principalement entre les domaines gestion des finances publiques et gestion de la dette publique ; statistiques des comptes nationaux et statistiques des finances publiques, mais aussi avec AFRITAC de l'ouest. Les conseillers du Centre ont participé à 9 activités régionales. Les cadres des pays membres d'AFC ont également bénéficié d'une formation à Maurice sur la gestion macroéconomique dans les pays riches en ressource naturelle.

Au Burundi et au Tchad, les activités réalisées dépassent légèrement celles prévues en raison des besoins ponctuels exprimés par ces pays. Les activités réalisées dans ces deux pays représentent 30% des activités du Centre.

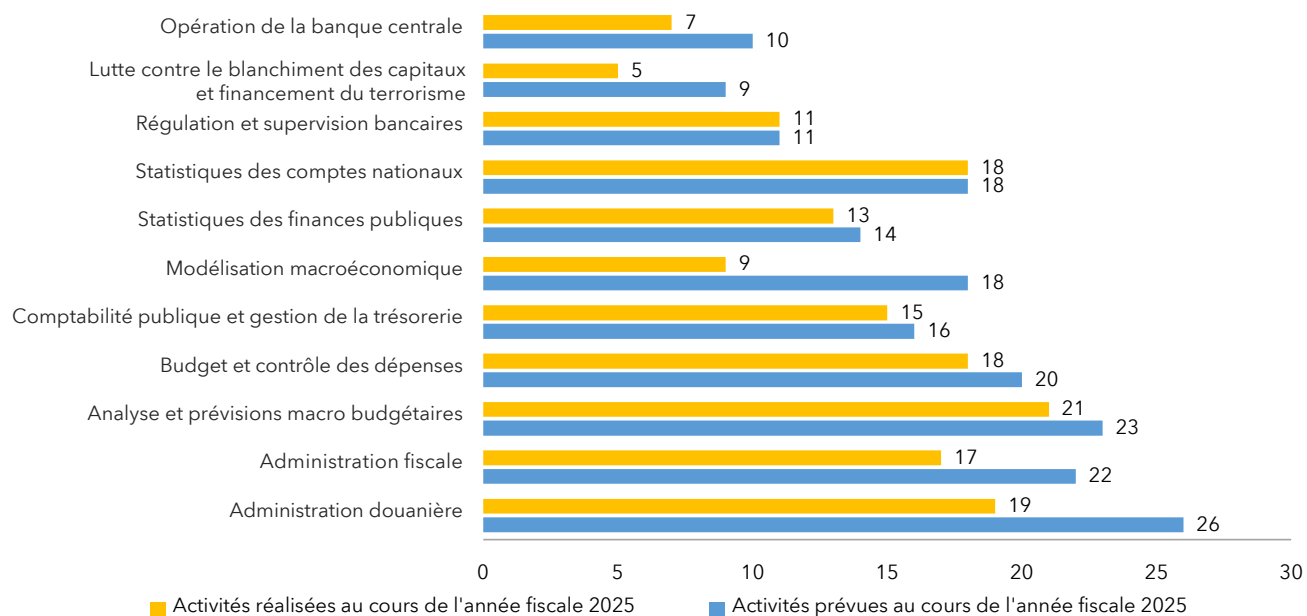
Au cours de l'année fiscale 2025, le Centre a réalisé 153 activités en utilisant 231 ressources (conseillers résidents et experts court terme). Les domaines administration des revenus et gestion des finances publiques ont consommé plus de 60% des ressources. Ces ressources ont été déployées principalement dans les pays FCSs qui ont sollicité plusieurs appuis ponctuels non prévus dans le programme de travail, portant ainsi le taux d'allocation des ressources aux pays FCSs à 90%.

Les missions du Centre ont été majoritairement réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre. Les experts de court terme ont également été recrutés pour venir en appui aux Conseillers. Ainsi, 67 missions ont été réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre au cours de l'année fiscale, soit 44% ; 63 missions ont été conjointement menées avec un expert court terme, soit 41% ; et 23 missions ont été réalisées uniquement par un expert de court terme recruté par le Conseiller du Centre, soit 15%.

TABEAU 3. TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ANNÉE FISCALE 2025

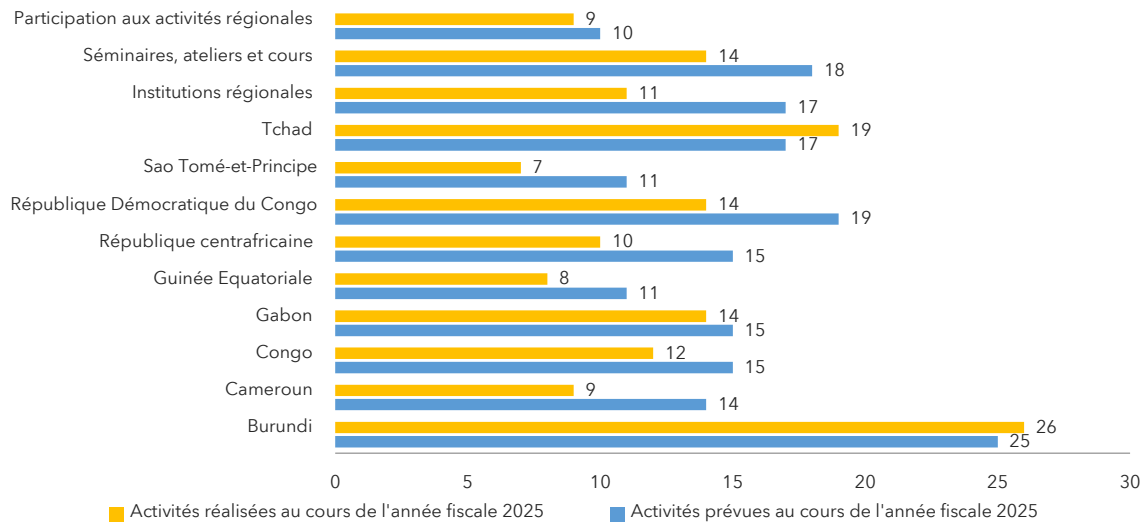
Domaines entièrement financés par AFC	Activités prévues	Activités réalisées	Taux d'exécution
Administration douanière	26	19	73%
Analyse et prévisions macrobudgétaires	23	21	91%
Budget et contrôle des dépenses	20	18	90%
Comptabilité publique et Gestion de la trésorerie	16	15	94%
Statistiques des finances publiques	14	13	93%
Statistiques des comptes nationaux	18	18	100%
Régulation et Supervision financières	11	11	100%
Sous total 1	128	115	90%
Domaines à financement mixte			
Administration fiscale (financé en partie par AFC)	22	17	77%
Cadres macroéconomiques (financé en partie par AFC)	18	9	50%
Opération de la banque centrale (Entièrement financé par le Siège)	10	7	70%
Lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme (Entièrement financé par le Siège)	9	5	56%
Sous total 2	59	38	64%
Total 1 et 2	187	153	82%

GRAPHIQUE 7. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024 (EN NOMBRE, PAR DOMAINES)



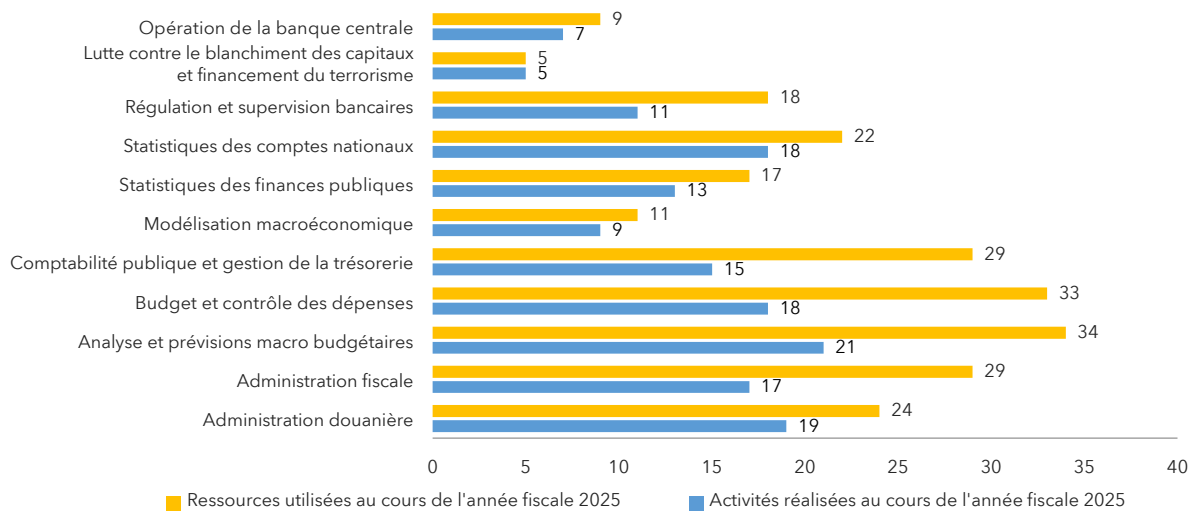
Sources : CDMAP et AFRITAC Centre.

GRAPHIQUE 8. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024 (EN NOMBRE, PAR PAYS)



Sources : CDMAP et AFRITAC Centre.

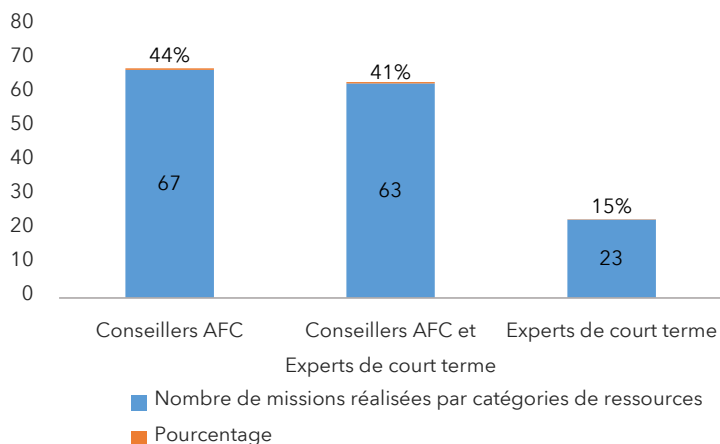
GRAPHIQUE 9. ACTIVITÉS RÉALISÉES AU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE FISCALE 2024 ET RESSOURCES UTILISÉES* (EN NOMBRE)



Sources : CDMAP et AFRITAC Centre.

Note: * La ressource utilisée peut être un conseiller du Centre, un expert de court terme ou les deux.

GRAPHIQUE 10. MISSIONS RÉALISÉES PAR CATEGORIES DE RESSOURCES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024

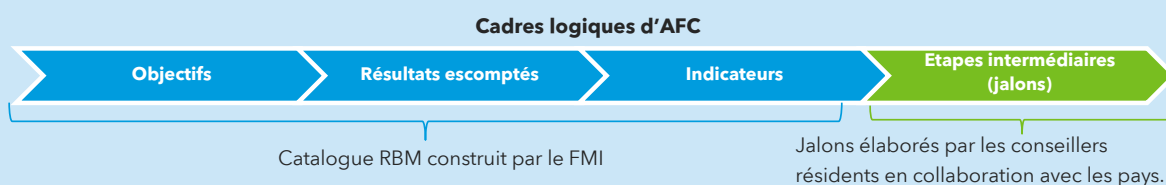


Sources : CDMAP et AFRITAC Centre.

E

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

ENCADRÉ 1. GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS



La gestion axée sur les résultats - ou GAR - est un outil de gestion stratégique utilisé par le FMI pour concevoir des interventions et évaluer leur impact. La gestion axée sur les résultats permet de suivre l'évolution des activités de renforcement des capacités en fournissant un retour d'information sur la manière dont les conseils et les formations du FMI se traduisent par des résultats tangibles. Elle est une composante essentielle d'un cadre de suivi et d'évaluation solide qui aide le FMI à comprendre et à suivre l'efficacité de ses interventions en matière de renforcement des capacités.

Un élément clé de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats est le cadre logique, qui comprend

une série d'étapes établissant un lien de causalité entre les ressources, ou intrants, d'un projet, les réalisations et, enfin, les résultats à moyen et à long terme. L'ensemble des activités du Centre est marqué dans les cadres logiques du programme de travail de la Phase IV. Le cadre logique du programme de travail sert de base dans l'orientation, l'organisation et la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités dans les différents domaines d'expertise du Centre.

L'élaboration des cadres logiques est réalisée en collaboration avec les pays membres sur la base de leurs besoins et du catalogue de gestion axée sur les résultats du FMI (catalogue RBM). Le catalogue RBM des objectifs stratégiques de

renforcement de capacités du FMI comprend : (i) les objectifs, qui sont les buts de haut niveau visés par les projets du FMI ; (ii) les résultats, qui font référence aux améliorations réelles que les pays visent grâce à l'aide du FMI ; (iii) les indicateurs, qui permettent de déterminer dans quelle mesure les résultats visés sont atteints. Les étapes intermédiaires ou jalons sont définis par les conseillers, en liaison avec les autorités (lors de l'élaboration des programmes de travail annuels), puis validés par le FMI, sur la base du cadre logique RBM et représentent les progrès à réaliser (ou réalisés) par les autorités pour atteindre les résultats fixés.

Depuis le début de la phase IV du programme de travail, en août 2023, 250 résultats escomptés ont été identifiés dans le cadre logique du programme du Centre en début de phase. Les cadres logiques des domaines du Centre évoluent en incluant des nouveaux objectifs stratégiques et des résultats attendus qui tiennent compte des nouvelles priorités émergentes. Ainsi, à la fin de l'année fiscale 2025, on dénombre 298 résultats escomptés dont 19 résultats ont été totalement atteints soit 6% ; 166 ont été largement atteints, soit 56% ; et 82 résultats ont été partiellement atteints en 2025, soit 28%.

Les raisons de la non-atteinte des résultats escomptés au cours de l'année fiscale 2025 sont diverses. Dans le domaine de l'administration de revenus, les résultats n'ont pas été atteints en République du Congo et République

Démocratique du Congo car les autorités n'étaient pas disponibles pour recevoir les missions du Centre. Au Tchad, la raison avancée est le changement des priorités des autorités dans le domaine administration fiscale. Dans les domaines gestion des finances publiques, la non-atteinte des résultats est liée au changement dans les priorités, le transfert d'une activité à ICD (Diagnostic of macro fiscal Tool) et le report de certaines activités à l'année fiscale 2026. Dans le domaine statistique du secteur réel, la non-atteinte de résultats est en lien avec le report des activités en 2026. Dans le domaine de la régulation et la supervision bancaires, certaines activités pour la Banque Centrale du Congo qui étaient prévues en février 2025 ont été reportées à l'année fiscale 2026, en lien avec les événements sécuritaires à l'est de la République Démocratique du Congo.

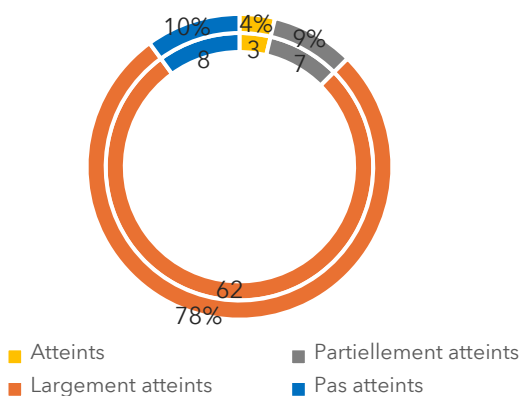
La situation de fragilité de plusieurs pays couverts par AFC ainsi que les défis sécuritaires continuent de limiter l'atteinte des résultats attendus.

Au cours de l'année fiscale 2025, plusieurs missions ont été décalées en raison des conditions sécuritaires ou politique notamment en RDC, au Burundi et à Sao Tomé-Et-Principé.

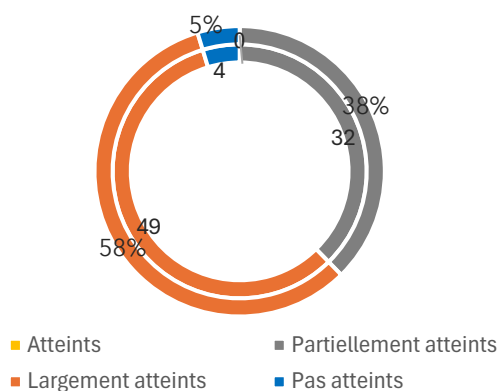
Le détail des performances des résultats escomptés par pays est décrit dans le graphique 11.

GRAPHIQUE 11. PERFORMANCES DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR DOMAINE

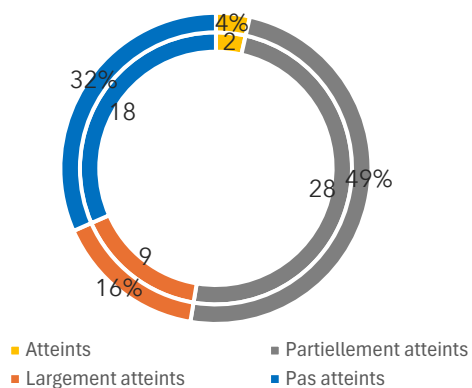
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE ADMINISTRATION DES REVENUS



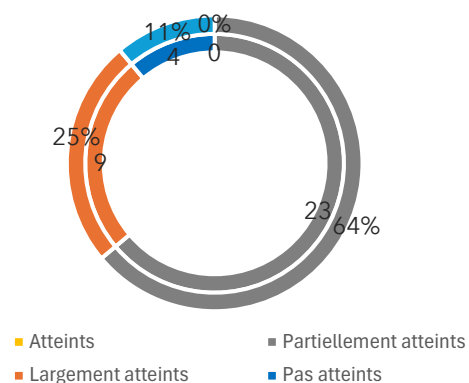
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES



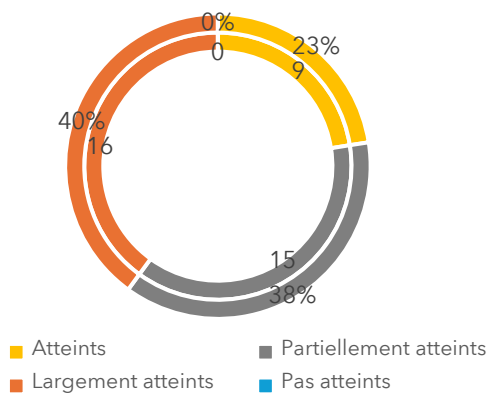
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE STATISTIQUES DU SECTEUR REEL



PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE STATISTIQUE DES FINANCES PUBLIQUES



PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE RÉGULATION ET SUPERVISION BANCAIRES



Sources : CDMAP et AFRITAC Centre.

SECTION II

STRATEGIE FCS,
NOUVELLES PRIORITÉS
ÉMERGENTES ET
SYNERGIES ENTRE
LES DOMAINES
D'AFRITAC CENTRE

A

LA MISE ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FCS AU SEIN D'AFRITAC CENTRE

Le FMI intensifie son engagement avec les Etats fragiles et affectés par les conflits (FCS) dans le cadre de la stratégie FCS du FMI afin de leur apporter un soutien solide, adapté et à long terme. Cette stratégie repose sur trois piliers (i) une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays ; (ii) une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables ; et (iii) le renforcement des partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS. La prise en compte de cette stratégie au sein d'AFC s'est matérialisée à travers :

Une allocation importante des ressources au profit des pays fragiles

Le Centre continue d'allouer de plus en plus de ressources aux pays FCS. Au cours des dernières années, le Centre a alloué en moyenne plus de 70% de ses ressources en faveur des pays FCS.² L'année fiscale 2025 se caractérise par une hausse considérable en termes d'allocation des ressources au profits des pays FCS avec 90% de ressources allouées au cours de l'année fiscale 2025.² Au cours de l'année fiscale

2025, le Centre a réalisé 81% de ses activités dans les pays FCS et a alloué 83% de ses ressources à ces pays.

Une adaptation des missions sur le terrain : apprentissage par les pairs

Le Centre continue de développer des moyens pour mieux adapter ses activités aux besoins et réalités de ses pays membres dits FCS. Le Centre prend en compte la capacité d'absorption de ses pays afin d'adapter les missions aux réalités du terrain. Ainsi, le Centre encourage les visites d'immersion des cadres de ses pays et en particulier ceux dits FCS dans d'autres pays d'AFC ou d'Afritac Ouest.

Le Centre a mis en œuvre les premiers jalons de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités en administration fiscale pour les pays fragiles (FCS). Adoptée par les dirigeants des administrations fiscales en juillet 2024 à Libreville, cette stratégie vise deux objectifs : (i) capitaliser les ressources en augmentation de l'AFRITAC Centre 2 conseillers en administration fiscale³ pour proposer des

approches d'assistance technique plus innovantes et (ii) promouvoir un modèle d'assistance technique basé sur les principes de la gestion axée sur les résultats. En termes de mise en œuvre, 2 pays fragiles sur 7 ont produit des requêtes conformes à la nouvelle approche. Le programme régional sur le croisement des données fiscales a été lancé avec succès. Les missions en synergie ont été déployées au Tchad et en RCA.

Une collaboration renforcée avec le siège et les partenaires au développement

La collaboration avec le siège et les partenaires au développement permet de mieux coordonner les activités de développement des capacités et mutualiser les efforts afin d'augmenter l'efficacité des activités de renforcement des capacités. Au cours de l'année fiscale 2025, le Centre a collaboré principalement avec d'autres départements du siège. Les missions ont porté sur :

Administration fiscale

- République centrafricaine : Participation à la mission conjointe FAD - AFC sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des précédentes missions par la DGID et la formulation d'une nouvelle stratégie.

² Liste des pays FCS : Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

³ Les pays membres de l'AFRITAC Centre bénéficient également (1) d'un Conseiller en administration fiscale basé au Tchad et proposant parallèlement des appuis à la RCA et la RDC, et (2) d'un Conseiller en digitalisation accompagnant la RCA et le Tchad.

Gestion des finances publiques (Budget et prévisions macro budgétaires)

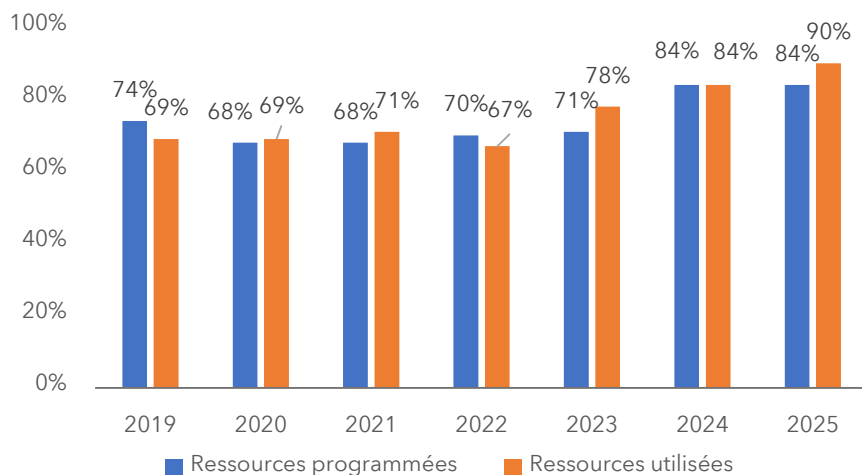
- Guinée équatoriale : Participation à la mission conjointe FAD - AFC qui a fourni aux autorités un plan de réforme pour les cinq prochaines années.
- Burundi : Appui au développement d'une nouvelle stratégie à moyen terme pour les réformes de la gestion des finances publiques - FAD - AFC - Banque mondiale - Union européenne.

Régulation et supervisions financières

- Burundi : en réponse à une demande de la Banque de la République du Burundi (BRB), le Département MCM du FMI a effectué une mission de Revue de la stabilité du secteur financier (RSSF). La RSSF a établi un diagnostic du système financier, un bilan de mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique, principalement effectuées par AFRITAC Centre, sur la période 2019-2024, et elle propose un projet de feuille de route de l'assistance

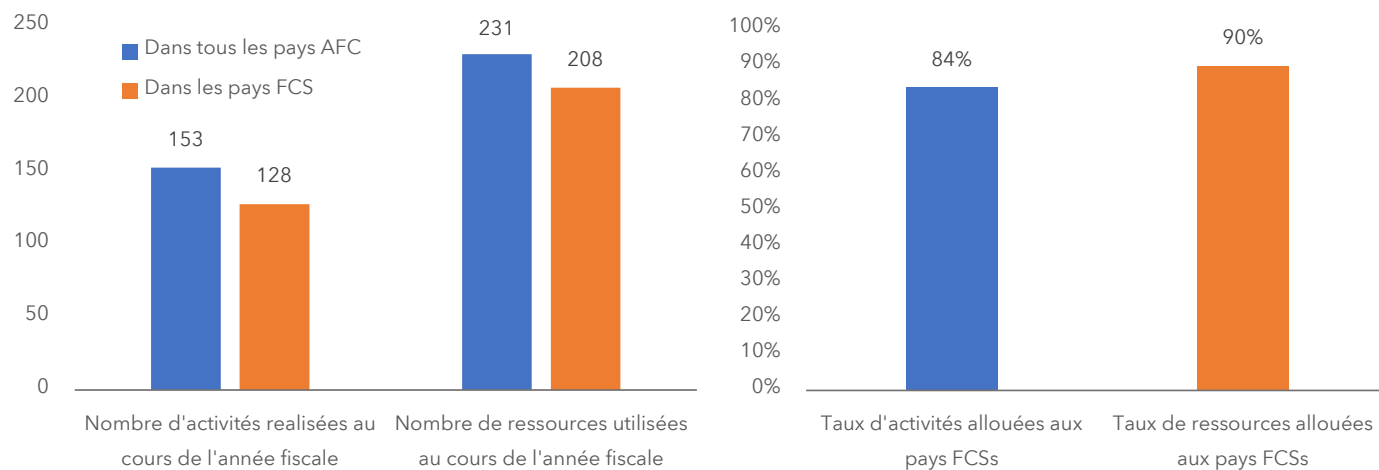
technique afin d'améliorer la stabilité du système financier burundais en renforçant les capacités de la BRB dans les domaines qui ont été couverts par la revue. Ce projet de feuille de route permet à AFRITAC Centre de structurer son programme de travail en matière de régulation et supervision bancaire avec le pays bénéficiaire tenant compte des caractéristiques des pays FCS en matière de capacité d'absorption des assistances techniques compte-tenu de leurs contraintes en ressources disponibles.

GRAPHIQUE 12. EVOLUTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU PAYS FCS DEPUIS L'ANNÉE FISCALE 2019



Source : CDMAP.

**GRAPHIQUE 13. ACTIVITÉS ET RESSOURCES ALLOUÉES AUX PAYS FCS AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2025
(EN NOMBRE)**



Source : CDMAP.

L'INTÉGRATION DES PRIORITÉS NOUVELLES DANS LES MISSIONS D'AFRITAC CENTRE

En plus de ses thématiques habituelles, des nouvelles thématiques émergentes sont au cœur de nouvelles stratégies de renforcement des capacités du FMI. Ces thématiques concernent la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d'intervention. Ainsi, au premier semestre, les missions d'appui aux pays membres ont traité les questions de changement climatique et de digitalisation.

Ces thématiques concernent la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d'intervention. Ainsi, au premier semestre, les missions d'appui aux pays membres ont traité les questions de changement climatique et de digitalisation.

Changement climatique

Gestion des finances publiques (Budget et prévisions macro budgétaires)

- Mission de suivi et de formation sur les risques budgétaires avec un accent particulier sur les risques liés aux investissements publics, aux Public-Private Partnership (Partenariats Publics Privés) et aux changements climatiques.

Digitalisation

Budget et contrôle des dépenses

- Appui au développement d'un système d'information informatisé de la comptabilité des matières.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Mission relative à l'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor (CUT) au Gabon et à la digitalisation du recouvrement des produits divers.
- Evaluation du cahier des charges préfigurant le futur Système intégré de gestion des Finances Publiques - SIGFiP.

Gouvernance des administrations

Administration douanière

- Mission d'évaluation et de renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles de suivi et de contrôle des exonérations de droits et taxes.

Administration fiscale

- Nouvelle évaluation des performances du système d'administration fiscale suivant la norme TADAT (outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale).
- Elaboration d'un plan stratégique de réforme et la mise en place des structures de pilotage.

C

LES SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'INTERVENTION

Dans le but d'améliorer l'impact des résultats des activités de renforcement de capacités menées par les différents domaines, le Centre encourage l'organisation d'activités conjointes impliquant plusieurs domaines.

L'objectif de cette initiative est de (i) favoriser une bonne coordination de l'assistance technique apportée aux autorités ; (ii) améliorer l'impact des activités sur le terrain en faisant en sorte que les activités conduites pour un pays sur un sujet recouvrant plusieurs domaines de compétences d'AFRITAC Centre se mènent conjointement. Les activités en synergies peuvent également se faire avec d'autres Centres (par exemple avec AFRITAC Ouest)

Le programme de travail du Centre est élaboré chaque début d'année fiscale en tenant compte des synergies entre les domaines. Au cours de l'année fiscale 2025, plusieurs missions en synergie ont été réalisées au sein des pays membres. Il s'agit de :

Mission conjointe en synergie

République centrafricaine : Synergie entre les domaines gestion de la dette publique et comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Renforcement de la coordination entre la gestion de la trésorerie et gestion de la dette de l'Etat.

Tchad : Synergie entre les domaines de l'administration douanière et l'administration fiscale

- Mission d'appui à la mise en œuvre du plan d'action de la DGI 2024.
- Appui au renforcement de la collaboration et de la communication entre l'administration fiscale et l'administration douanière.

Tchad : Synergie entre les domaines gestion de la dette publique et comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Renforcement de la coordination entre la gestion de la trésorerie et gestion de la dette de l'Etat.

Région : synergie entre les domaines analyses et prévisions macro budgétaires, budget et contrôle des dépenses et la comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- 11ème édition du Forum des hauts fonctionnaires du budget des États d'AFRITAC Centre.

Région : synergie entre les domaines statistiques du secteur extérieur, statistiques du secteur réel et administration douanière

- Séminaire régional sur "La construction des statistiques du commerce international de biens à partir des données douanières et des enquêtes, méthodologie de la balance des paiements, FMI, sixième édition".

Région : synergie entre les domaines statistiques des comptes nationaux et statistiques des finances publiques

- Séminaire régional sur le thème : « l'intégration des statistiques de finances publiques (SFP) dans les comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) ».

AFRITAC Centre et AFRITAC Ouest : Synergie entre les deux Centres

- Séminaire conjoint AFC et AFW sur la politique d'endettement et de gestion de la dette.
- Séminaire conjoint AFRITAC Centre, AFRITAC de l'Ouest et AFRITAC Sud sur le renforcement de la fonction macro budgétaire et la gestion des risques budgétaires à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire.
- Séminaire sur la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT).
- Séminaire sur la gestion des investissements publics GIP.

INTÉGRATION RÉGIONALE

AFRITAC Centre appuie l'intégration régionale, qui concerne principalement les six pays membres de la CEMAC.

Cet appui vise principalement à renforcer l'union monétaire et à harmoniser les politiques régionales pour constituer une union économique solide et prospère tout en créant des conditions propices à une meilleure intégration économique.

Le soutien apporté par AFRITAC Centre poursuit deux objectifs :

i) aider les institutions régionales à concevoir, améliorer et diffuser les directives régionales, et ii) aider les pays membres à transposer ces directives dans leur législation nationale et leur appareil administratif pour une meilleure harmonisation et à adopter et appliquer les politiques découlant de ces directives. Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes :

CEEAC

Administration douanière

- Participation au séminaire régional de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur les règles d'origine (RoO) de la Zone de libre-échange

continentale africaine (ZLECAf) et de la Zone de libre-échange de l'Afrique centrale (FTA/CEEAC).

GABAC

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

- 22-ème Plénière de la Commission Technique du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique centrale (GABAC).
- Plénière du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique centrale (GABAC).

COMMISSION DE LA CEMAC

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Elaboration et validation d'un guide communautaire sur les cadres pluriannuels.
- Finalisation du projet de guide communautaire sur les risques budgétaires.

Administration douanière

- Mission d'appui à la Commission de la CEMAC pour le développement d'une stratégie régionale de mobilisation des recettes intérieures.
- Participation à la 30ème Conférence des Directeurs généraux des douanes de la région Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD-WCA).

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Intervention en distanciel relative aux risques budgétaires et à leurs impacts sur la gestion comptable et la gestion de la trésorerie de l'État.
- Elaboration du guide pratique sur la TVA.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Intervention en distanciel relative aux risques budgétaires et à leurs impacts sur la gestion comptable et la gestion de la trésorerie de l'État.

COBAC

Régulation et supervision bancaires

- Préparation d'une étude quantitative d'impact sur la transposition du ratio LCR de Bâle 3.
- Appui à la mise en œuvre du cadre réglementaire de Bâle III.
- Appui à la révision du cadre réglementaire prudentielles quantitatives.
- Renforcement des capacités des superviseurs bancaires dans la mise en œuvre du dispositif Bâlois : focus sur les calculs des risques pondérés du ratio de solvabilité et le ratio de levier.
- Renforcement des capacités des superviseurs bancaires dans la mise en œuvre du dispositif de Bâle III : deuxième étude d'impact relative au ratio de liquidité de court-terme (Liquidity Coverage Ratio - LCR).

INTÉGRATION SURVEILLANCE-PROGRAMMES-DEVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Centre vient en appui au siège sur les questions de surveillance et de programme dans les pays membres couverts par AFRITAC Centre. Cet appui passe par (i) les échanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège.

Echanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège

Le Centre s'est entretenu avec l'équipe CEMAC du FMI. Les échanges ont porté essentiellement sur (i) l'appui du Centre dans l'élaboration et la transposition des directives de la CEMAC ; (ii) l'élaboration des statistiques trimestrielles de la balance de paiement ; (iii) le développement des marchés secondaires ; (iv) les travaux d'assistance technique relatifs au renforcement des capacités de la COBAC dans le dans le domaine de la réglementation et supervision bancaires

et (v) la nécessité de mettre en place un plan d'actions régionales pour appuyer la réforme des finances publiques.

Travail en synergie entre les conseillers d'AFRITAC Centre, les départements du FMI et les Représentation du FMI dans les pays membres

Phase Stratégique :

- Participation à la préparation des « Meeting Briefs » pour les pays membres du Centre en marge des réunions de Printemps et aux réunions annuelles et prise en compte des comptes rendus de réunion dans les programmes de travail initiaux et ajustés.
- Participation aux échanges entre le département des finances publiques du FMI et chaque pays membres sur l'assistance technique du Centre.

Phase Préparation :

- Echange des termes de référence des missions avec le département Afrique du FMI pour approbation des interventions, surtout l'appui à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques

sur lesquelles les autorités se sont engagées dans le mémorandum de politiques économique et financière.

- Envoi des lettres d'annonce des missions via les Représentants résidents du FMI qui sont informés des termes de référence et des dates des missions.

Phase Exécution :

- Réunion avec le Représentants résidents du FMI sur les développements récents au pays.
- Réunion de restitution des missions aux partenaires techniques et financiers via le Représentants résidents du FMI.

SECTION III

RÉALISATIONS DU
1^{ER} MAI 2024 AU
30 AVRIL 2025

A

BURUNDI

Administration douanière

- Appui à la nouvelle stratégie à moyen terme pour les réformes de la gestion des finances publiques.

Administration fiscale

- Gestion moderne de la TVA (retenu) dans la lettre de memorandum fiscal (LMF).

Analyse et prévision macro budgétaires

- Appui à la production du guide d'élaboration du Cadre Budgétaire à Moyen-Terme (CBMT) et du Cadre de Dépenses à Moyen Terme central (CDMT-c).
- Mission de suivi sur le renforcement des dispositifs de prévisions des recettes budgétaires.

Comptabilité publique et gestion de la Trésorerie

- Appui au renforcement des fonctions du nouveaux système intégré de gestion financière.

Cadres macroéconomiques

- Missions d'identification et d'évaluation des besoins d'assistance technique au Gabon, Congo et Burundi.
- Consultations virtuelles avec les autorités sur les besoins potentiels d'assistance technique.

Statistiques des finances publiques

- Appui à l'élaboration des statistiques des finances publiques conformément au manuel des statistiques des finances publiques de 2014 (MSFP 2024).
- Elaboration des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques des finances publiques 2014 (MSFP 2014).

Statistiques des comptes nationaux

- Développement des maquettes de calcul du PIB trimestriel au prix courant.

Régulation et supervision bancaires

- Le programme de travail d'AFRITAC Centre avec la Banque de la République du Burundi (BRB) s'est utilement appuyé sur les recommandations de la Revue de la stabilité du secteur financier (RSSF) sur la République du Burundi effectuée par le département MCM en 2024.

État des lieux du cadre réglementaire actuel de la Banque de la République du Burundi (BRB) et les standards de Bâle III.

Mise en œuvre d'une supervision basée sur les risques : Méthodologie et organisation des missions de revue et d'inspection sur la qualité des portefeuilles de crédits ("credit files review").

Operations de la banque centrale

- Mise en œuvre d'un cadre de fourniture de liquidité d'urgence.
- Identification des garanties éligibles à l'aide d'urgence à la liquidité (ELA).

RÉUSSITE REMARQUABLE 1. RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

La République du Burundi s'est engagée dans le processus de réforme de la gestion de finances publiques et la production d'un plan d'action triennal glissant.

Contexte : Elaboration d'une stratégie de réforme de la GFP et d'un plan d'action triennal glissant.

 <p>BURUNDI</p>	<p>Domaine d'intervention : Budget et contrôle des dépenses</p> <p>Date de mise en œuvre: septembre 2024</p>
<p>Objectif de l'appui</p>	<p>Élaboration d'une nouvelle stratégie à moyen terme de réformes de la gestion des finances publiques (GFP) accompagnée d'un plan d'action triennal glissant.</p>
<p>Rôle d'AFC dans l'appui</p>	<p>AFC a apporté son appui à l'élaboration de la stratégie de réformes de la GFP sur sept ans (2025-20231), en tenant compte des capacités existantes, des activités des donateurs dans le pays, ainsi que des besoins d'amélioration du système informatique. La mission a identifié ces activités des PTFs à l'aide d'une matrice circularisée auprès des donateurs par le Représentant Résident du FMI au Burundi pour collecter les projets en force dans le domaine de la GFP notamment la Banque mondiale (projet de gouvernance économique), l'Union européenne (projet conjoint UE-FMI mis en oeuvre par FAD), la Banque africaine de développement (révision du code des marchés publics) et l'agence française au développement (conception des modules de formation et renforcement des capacités en GFP). AFC a également contribué à la préparation d'un plan d'action triennal séquencé et priorisé (2025-2027) pour soutenir la mise en oeuvre de la stratégie.</p>
<p>Principaux résultats obtenus</p>	<p>L'assistance apportée a permis de doter le Burundi d'une stratégie de réformes de la GFP sur sept ans (2025-20231) adossée à un plan d'action triennal séquencé et priorisé (2025-2027) pour soutenir la stratégie. La coordination entre PTFs a été renforcée par la participation active de la Banque mondiale et de la DUE aux travaux de la mission.</p>
<p>Impact du projet</p>	<p>Le projet a permis de bâtir un consensus sur les réformes prioritaires pour une mise en oeuvre cohérente et bien séquencée. Il a permis également aux PTF impliqués dans la GFP d'identifier de manière coordonnée les axes d'intervention pour éviter les duplications et promouvoir la complémentarité. Dans le moyen et long terme, le Burundi pourrait améliorer ses scores dans le cadre des évaluations de la performance de son système de GFP (PEFA, PIMA/C-PIMA et autres).</p>
<p>Facteurs de succès</p>	<p>Un cadre juridique complet, un cadre amélioré de gestion des investissements publics et un Compte unique du Trésor (CUT) avancé. Des progrès significatifs dans la mise en oeuvre de la budgétisation-programme. La volonté et l'engagement politiques pour cette réforme sont forts.</p>
<p>Leçons apprises</p>	<p>Les nomenclatures budgétaires, le calendrier, les instructions, les guides, les normes et les procédures régissant la mise en oeuvre des améliorations nécessaires au système de GFP, y compris les modernisations induites par la loi organique de 2022, ne sont pas encore pleinement opérationnels et le système d'information ne prend pas en charge la budgétisation et l'exécution selon le nouveau cadre.</p>

Administration fiscale

- Appui sur le plan triennal de mobilisation des recettes et d'amélioration du climat des affaires.
- Elaboration d'un manuel des procédures de gestion et de croisement des données fiscales.

Analyse et prévision macro budgétaires

- Appui à la rédaction du Rapport sur les Risques Budgétaires annexé au PLF 2025.

Budget et contrôle des dépenses

- Elaboration du guide de programmation et de budgétisation des investissements publics en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Opérationnalisation du Compte Unique du Trésor (CUT) et évaluation des actions déjà mises en œuvre dans ce cadre.

Statistiques des finances publiques

- L'élaboration des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques des finances publiques 2014 (MSFP 2014).

Statistiques du secteur réel

- Appui au développement des comptes nationaux trimestriels.
- Élaboration des comptes de patrimoine notamment financiers.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

Administration douanière

- Mission d'appui à la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) sur l'organisation des Technologies d'information et de communication (TIC).
- Appui au renforcement de l'évaluation en douane par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI).

Administration fiscale

- Mise en œuvre de la nouvelle stratégies FCS.

Budget et contrôle des dépenses

- Suivi de l'informatisation du processus d'élaboration et d'exécution des plans d'engagement dans le système d'information budgétaire SIGFiP.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Appui à la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice pour les recettes fiscales et douanières.

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Rédaction d'un cahier de charge pour le développement d'un modèle de projection du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) et du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) global.
- Renforcement de la version 2 du modèle de prévision macroéconomique et budgétaire PREMA-Congo.

Statistiques des finances publiques

- Appui à la production des Statistiques des Finances Publiques.

Cadres macroéconomiques

- Mission d'identification et d'évaluation des besoins d'assistance technique.

Statistiques du secteur réel

- Revue et finalisation des comptes nationaux définitifs 2022 et l'élaboration des CNA définitifs de l'année 2023.

Administration douanière

- Appui au renforcement du suivi et du contrôle des exonérations et régimes suspensifs et à la mise en œuvre de régimes de transformation.
- Evaluation des opérations de transit douanier et développement d'un plan d'action pour interconnecter le système douanier.
- Evaluation de la gouvernance et de la gestion du contentieux douanier.

Administration fiscale

- L'élaboration d'un plan stratégique de réforme et la mise en place des structures de pilotage.

Analyse et prévision macro budgétaire

- Mission de suivi sur le renforcement des dispositifs de prévision des recettes budgétaires.

Budget et contrôle des dépenses

- Renforcement du contrôle budgétaire.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Appui à la mise œuvre du Compte unique du trésor.
- Définition d'un cahier des charges fonctionnel en vue de la mise en œuvre d'un module de gestion de la trésorerie de l'État.

Cadres macroéconomiques

- Mission d'identification et d'évaluation des besoins d'assistance technique.
- Réunion avec le Ministère de l'Economie et des Participations sur l'assistance technique fournie par ICD, la réunion a eu lieu dans le cadre de l'assemblée annuelle du FMI.

Statistiques du secteur réel

- Appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux selon la nouvelle année de base 2017.

E

GUINÉE ÉQUATORIALE

Administration douanière

- Diagnostic de l'organisation et du fonctionnement de l'administration douanière.

Budget et contrôle des dépenses

- Amélioration de la budgétisation des investissements publics.

Statistiques du secteur réel

- Poursuite des travaux de mise en place d'une nouvelle année de base selon le SCN 2008.
- Finalisation des comptes nationaux provisoires 2023.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Administration douanière

- Appui pour faciliter et sécuriser davantage les opérations douanières sur le corridor de transport Douala–Bangui.

Budget (préparation du budget, exécution et contrôle des dépenses)

- Renforcement de la budgétisation des investissements publics en autorisations d'engagement et crédits de paiement.
- Renforcement du contrôle financier/atelier de validation du manuel du contrôle financier.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Élaboration d'une cartographie des risques comptables.
- Accompagnement dans la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice.

Statistiques des comptes nationaux

- Appui à l'élaboration des comptes nationaux de 2020.

RÉUSSITE REMARQUABLE 2. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La République centrafricaine s'est engagée dans le processus de la digitalisation de son administration fiscale avec pour ambition de maîtriser les risques d'indiscipline fiscale.

CONTEXTE : Optimisation de la digitalisation et maîtrise des risques d'indiscipline fiscale affectant la performance de la taxe sur la valeur-ajoutée (TVA) dans un pays fragile et affecté par les conflits (FCS)



République
centrafricaine

Domaine d'intervention :
Administration fiscale

Date de mise en œuvre:
03-14 octobre 2024

Objectif de l'appui

Évaluer la mise en œuvre des précédentes recommandations et élaborer une nouvelle stratégie de réforme tenant compte des réalités du système fiscal d'un pays FCS.

Rôle d'AFC dans l'appui

AFC a contribué à l'élaboration du nouveau dispositif de maîtrise des risques d'indiscipline fiscale ciblant la taxe sur TVA - impôt majeur du système fiscal centrafricain - et capitalisant les outils digitaux récemment implémentés par la Direction générale des impôts et des domaines (DGID).

Principaux résultats obtenus

L'assistance a permis (i) de proposer aux autorités une approche endogène d'administration de la TVA tenant compte de 3 acquis importants de la DGID (nouvel identifiant fiscal, plateforme incorporant la télédéclaration et le croisement des données, arrêté fixant les critères du « contribuable civique en RCA ») et des contraintes induites par la fragilité (déficit de capacités, instabilité de l'internet et de l'énergie électrique, culture digitale embryonnaire des contribuables, etc.) ; (2) de proposer un plan détaillé de mise en œuvre du nouveau dispositif et (3) d'élaborer un document programme décrivant la réforme des services centraux qui devront pérenniser la réforme.

Impact du projet

Du point de vue du service à l'utilisateur, l'activité apporte à la DGID les capacités indispensables pour proposer aux contribuables, notamment ceux n'ayant pas de culture digitale ni les outils associés, une infrastructure sécurisée et gratuite nécessaire à l'accomplissement de leurs obligations fiscales (centre des téléservices fiscaux). Du point de vue de l'efficacité du système fiscal, cette activité permet à la DGID d'accroître l'impact des nouveaux outils informatiques et des normes légales sur la maîtrise des risques d'indiscipline fiscale affectant la TVA. La nouvelle stratégie contribue enfin à l'efficacité administrative, en réorganisant les services centraux, sans lesquels la DGID ne peut bâtir les capacités de conception et de pilotage indispensables pour consolider ces acquis.

Facteurs de succès

Un engagement des autorités et leur appétence en faveur des réformes (ministre chargé des finances et Directeur général des impôts). La disponibilité des outils digitaux conçus par le FMI et financé par l'UE. Des partenaires (UE, BAD, etc.) disposés à soutenir la DGID et une coordination exemplaire avec le FMI. Un dispositif d'accompagnement continu de la RCA mis en place par le Département des finances et l'AFRITAC Centre dans le cadre de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités des pays FCS.

Leçons apprises

Trois conditions sont indispensables pour permettre à un pays FCS d'exploiter la digitalisation pour améliorer l'efficacité de la TVA : (1) un « centre des téléservices fiscaux » - espace équipé où les assujettis effectuent en toute sécurité les formalités digitalisées (télé-immatriculation, télédéclaration, télépaiement, etc.) afin de contourner les contraintes logistiques et la faible culture digitale, (2) un dispositif normatif précisant les droits reconnus aux contribuables « civiques » (facturer la TVA, dispense de précomptes; etc.) et qui sont réciproquement refusés aux autres contribuables alourdissant ainsi le coût de l'indiscipline fiscale et enfin (3) un outil de croisement automatisé des données, capable de détecter les contribuables « inciviques » facturant la TVA, cela améliore progressivement le rendement de cet impôt et, des autres prélèvements assis sur le chiffre d'affaires (IS, IRPP, etc.).

RÉUSSITE REMARQUABLE 3. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La République centrafricaine s'est engagée à produire régulièrement le Tableau des opérations financière de l'Etat.

CONTEXTE : Stratégie pour une production régulière du TOFE



République
centrafricaine

Domaine d'intervention :
Statistiques de finances publiques

Date de mise en œuvre:
septembre 2024

Objectif de l'appui

Développement d'un outil de compilation du tableau des opérations financières de l'état (TOFE) selon le manuel de statistiques de finances publiques de 1986 (MSFP 1986) et élaboration d'un guide méthodologique de production du TOFE.

Rôle d'AFC dans l'appui

Suite aux difficultés pour la RCA à produire le TOFE, AFC a réorienté le processus d'élaboration des statistiques de finances publiques (SFP). Les sources de données ont été revues, de nouveaux Template ont été élaborés pour la collecte de certaines données primaires, un nouvel outil simplifié pour la compilation du TOFE, ainsi qu'un manuel de procédure pour la production du TOFE ont été mis à la disposition des autorités et des membres du comité TOFE.

Principaux résultats obtenus

Grâce à la mise en œuvre des recommandations et l'exploitation de l'outil de compilation développé par AFC, le pays a été en mesure de produire, bien que perfectible, le TOFE des exercices 2022, 2023 et la situation à fin septembre 2024.

Impact du projet

La production du TOFE permet aux autorités de disposer d'un outil à la prise de la décision. En effet, la bonne gouvernance financière et la transparence budgétaire sont devenues des priorités dans le cadre des réformes des finances publiques. Le suivi efficace des finances publiques est essentiel pour garantir une gestion optimale des ressources de l'État, renforcer la confiance des partenaires financiers (comme les bailleurs de fonds internationaux) et permettre une prise de décision éclairée au sein du gouvernement.

Facteurs de succès

Un plan de production régulière a été adopté ainsi que le renforcement de la coopération avec AFC : à période déterminée, toutes les statistiques produites seront transmises à AFC, pour avis et observations. De plus, il est prévu des séances techniques à distance régulière pour le suivi des recommandations et la validation des situations produites.

Leçons apprises

La nécessité de s'assurer de l'appropriation par les points focaux techniques des outils techniques mis à leurs dispositions en adaptant les méthodologies en fonction des capacités d'absorption et d'exploitation.

G

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**Administration douanière**

- Appui à la réforme du cadre législatif et réglementaire pour les Droits d'Accises.

Administration fiscale

- Renforcement de la mobilisation des recettes de la DGI et stratégie post-TADAT (Tax Administration Diagnostic Assessment Tool).

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Renforcement des dispositifs de cadrage macroéconomique et budgétaire.
- Mission exploratoire pour l'identification et la collecte de données en vue de la quantification des risques budgétaires liés aux catastrophes naturelles.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Mission d'évaluation de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT).

Statistiques des finances publiques

- Soutien à distance pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.
- Elaboration des statistiques de finances publiques conformément au Manuel de statistiques des finances publiques 2014 (MSFP 2014).

Statistiques du secteur réel

- Finalisation des comptes nationaux 2017-2022.
- Poursuite des travaux d'estimations des comptes nationaux 2022-2023.

Régulation et supervision bancaires

- Le programme de travail d'AFRITAC Centre avec la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est utilement appuyé sur les recommandations de la Revue de la stabilité du secteur financier (RSSF) sur la RDC effectuée par le département MCM en 2022.
- Révision de l'instruction n° 14 de la BCC (révision du calcul du ratio de solvabilité et projet d'implémentation du Liquidity Coverage Ratio - LCR).

- Appui à la révision de l'instruction n° 14 de la BCC (analyse des résultats des études d'impact relatives à la révision du calcul du ratio de solvabilité et au projet d'implémentation du Liquidity Coverage Ratio - LCR).

- Méthodologie de notation des risques bancaires.

Opération de la banque centrale

- Prise de contact avec la BCC.
- Mise en œuvre et opérationnalisation d'un cadre de fourniture de liquidité d'urgence.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Administration douanière

- Appui à la gestion de la réforme douanière.

Administration fiscale

- Définition des priorités en assistance technique et formation en gestion du risque.

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Suivi et renforcement des capacités sur le CDMT global.

Budget et contrôle des dépenses

- Renforcement des fonctionnalités du système d'information budgétaire pour une prise en charge des plans d'engagement.

Statistiques des finances publiques

- Appui à l'élaboration des statistiques des finances publiques conformément au manuel des statistiques des finances publiques de 2014 (MSFP 2024).

Statistiques du secteur réel

- Finalisation du tableau des ressources et emplois (TRE) de l'année de base 2019 et de l'année courante 2020 selon le Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008).

Administration douanière

- Echange électronique de données relatives aux contribuables et aux déclarations en douane.
- Renforcement de la gestion du contentieux douanier.
- Evaluation et renforcement de la conduite en douane et de la prise en charge des marchandises par la Douane tchadienne.

Administration fiscale

- Consolider le système informatique pour améliorer le civisme fiscal.

Cadres macroéconomiques

- Elaboration Développement d'un cadre macroéconomique pour la prévision et l'analyse de scénarios basé sur la MFT, et interface avec la DDT

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Appui au renforcement des dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques de prévision des recettes budgétaires.

Budget et contrôle des dépenses

- Amélioration de la budgétisation des investissements publics.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Renforcement de la coordination entre gestion de la trésorerie et gestion de la dette.
- Dispositif de contrôle interne comptable de l'État et de maîtrise des risques.

Statistiques du secteur réel

- Appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux selon la nouvelle année. de base 2017 et le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

Statistiques des finances publiques

- Soutien à distance pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.
- Appui au rebasage des comptes nationaux.
- Appui à la mise à jour des Statistiques des Finances Publiques annuelles pour l'année fiscale 2024/25.

RÉUSSITE REMARQUABLE 4. TCHAD

La République du Tchad s'est engagée dans le processus de l'élaboration d'une nouvelle année de base et migration au SCN 2008

CONTEXTE : Migration au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)



République
du Tchad

Domaine d'intervention :
Statistique de comptabilité nationale

Date de mise en œuvre:
octobre 2024

Objectif de l'appui	Élaboration d'une nouvelle année de base et migration au SCN 2008.
Rôle d'AFC dans l'appui	AFC a apporté son appui à la révision de l'année de base des comptes nationaux qui passe ainsi de 2005 à 2017. En outre, ce changement d'année de base s'est accompagné de la migration du SCN 1993 au CN 2008. L'appui d'AFC a tiré profit des capacités existantes et des activités des donateurs dans le pays en particulier la Banque mondiale avec le projet de développement de la statistique.
Principaux résultats obtenus	L'assistance apportée a permis au Tchad de disposer d'une série de comptes nationaux de 2005 à 2022 avec comme nouvelle année de base 2017 et élaborée selon les recommandations du SCN 2008.
Impact du projet	L'activité a permis à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) d'appliquer les bonnes pratiques en ayant une année de base récente et réduisant le retard dans la dissuasion des comptes nationaux en se rapprochant du délai de neuf mois après la fin de l'année.
Facteurs de succès	Des ressources humaines de qualité et motivées, des ressources financières à travers les appuis de la Banque mondiale et une volonté et un engagement des autorités pour cette réforme.
Leçons apprises	La coordination des appuis entre les partenaires techniques et financiers est essentielle pour éviter des redondances et des retards. La coopération entre l'INSEED et des structures stratégiques telles que la direction nationale de la BEAC, le ministère de l'élevage, les directions en charge des statistiques de finances publiques doit être améliorée lors du prochain rebasage.

J

SÉMINAIRES, ATELIERS ET COURS REGIONAUX

Administration fiscale

- Atelier régional de préparation de la mise en œuvre de la nouvelle approche de renforcement des capacités en administration fiscale des pays dits « fragiles et affectés par les conflits » (FCS) d'AFC.
- Webinar de lancement des travaux « Programme régional de renforcement des capacités en matière de croisement des données fiscales des pays membres d'AFRITAC Centre ».
- Atelier d'élaboration de la feuille de route du Programme régional de renforcement des capacités en matière de croisement des données fiscales.
- Atelier régional de haut niveau sur l'élaboration d'une stratégie régionale de mobilisation des recettes fiscales intérieures (SRMRFI) dans la zone CEMAC.

Budget et contrôle des dépenses

- Séminaire inter-régional AFC, AFW et AFS : « Renforcer la qualité des investissements publics dans les pays de l'Afrique francophone subsaharienne ».

Analyse et prévisions macro budgétaires

- Séminaire conjoint AFC, AFW et AFS sur le renforcement de la fonction macro budgétaire et la gestion des risques budgétaires

Statistiques des finances publiques

- Séminaire « Renforcer la collaboration avec les comptes nationaux pour améliorer les statistiques de finances publiques (SFP) »

Statistiques du secteur réel

- Séminaire régional sur le thème : « L'intégration des statistiques de finances publiques (SFP) dans les comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). »

Cadres macroéconomiques

- Séminaire régional de formation "Macroeconomic Management in Resource-Rich Countries (MRC)".

Régulation et supervision bancaires

- Séminaire régional sur « Les stress tests prudentiels : conception et mise en œuvre pour la régulation et la supervision des établissements bancaires ».

K

CEMAC | PARTICIPATION D'AFRITAC CENTRE

CEMAC

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Intervention en distanciel relative aux risques budgétaires

AFC

Cadres macroéconomiques

- Cours en présentiel sur de "Financial Programming and Policies".

SECTION IV

OUTREACH ET COMMUNICATION

A

MISSION DU DIRECTEUR AU SEIN DES PAYS MEMBRES D'AFRITAC CENTRE

Visite du Directeur du département Afrique du FMI le 04 juin 2024

AFC a reçu la visite du Directeur du département Afrique du FMI Monsieur Abebe Aemro SELASSIE. Cette visite qui s'est déroulée en présence du personnel du Centre a permis à Monsieur Abebe de s'enquérir des réalités du Centre et d'échanger avec son personnel. Tout en se réjouissant de la visite du Directeur Afrique dans les locaux du Centre, le Directeur d'AFC Monsieur Philippe EGOUME a tenu à présenter les activités du Centre et a également saisi cette opportunité pour échanger avec Monsieur Abebe sur les principales réalisations du Centre en matière de développement des capacités. Il a également présenté à M. Abebe l'extension des activités d'AFC et de ses locaux. Le Directeur du département Afrique du FMI était

accompagné par Monsieur Gomez AGOU, Représentant résident du FMI au Gabon et Madame Aliona SEBOTARI, Cheffe de Mission pour le Gabon.

Audience avec le Vice-premier ministre de la République Gabonaise

Le Directeur d'AFC Monsieur Philippe EGOUME, a été reçu en audience par le Vice-premier ministre gabonais, chargé de la Planification et de la Prospective, Son Excellence Monsieur Alexandre Barro CHAMBRIER le 05 juin 2024. Au centre des échanges, (i) l'appui à la réorganisation des domaines qui couvrent les aspects de la prospective, la planification, l'aménagement du territoire et le commissariat général au plan et (ii) le renforcement de la fonction statistique pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux. Au

cours de cette audience, le Directeur d'AFC a marqué la disponibilité et le soutien du Centre à accompagner les réformes et les priorités définies par le Vice-premier ministre. Le Directeur était accompagné à cette audience par Monsieur Ephrem GHONDA MAKIADI, conseiller résident en charge du budget et contrôle des dépenses.

Audience avec le Premier ministre de la République Gabonaise

Le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Raymond NDONG SIMA, a reçu en audience le jeudi 06 juin 2024 le Directeur d'AFC Monsieur Philippe EGOUME. Au cœur des discussions, les engagements du Gabon par rapport à l'accord de siège qui lie le FMI au Gabon, les relations en matière d'assistance technique entre le Gabon et AFC dans tous les domaines



couverts par AFC. Lors de cette audience, le Directeur d'AFC a réaffirmé la disponibilité et l'engagement du Centre à accompagner les autorités gabonaises sur les priorités qu'elles ont définies, notamment pour la période de transition, afin de disposer des bases solides pour soutenir la trajectoire des réformes prioritaires de renforcement de la gestion macroéconomique. Il était accompagné à cette audience par MM Ephrem GHONDA MAKIADI, conseiller résident en charge du budget et contrôle des dépenses, ABDEL-AZIZ MOUSSA NDIAYE Fahd, conseiller résident en charge des statistiques du secteur réel et MBADINGA Brolin, chargé de projets.

Audience avec le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) le 27 juillet 2024 à Libreville au Gabon

Le Directeur d'AFRITAC Centre Monsieur Philippe EGOUME, a été reçu en audience par le Gouverneur de la BEAC Monsieur Ivon SANA BANGUI.

Les échanges ont principalement porté sur les nouveaux domaines d'assistance technique disponibles pour les États et les Banques Centrales de l'Afrique centrale avec l'arrivée de nouveaux conseillers en charge respectivement des opérations de la banque centrale, des cadres macroéconomiques, et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. À l'issue de ces présentations, le Gouverneur



de la BEAC a marqué son accord de principe pour des missions de diagnostic permettant aux nouveaux conseillers d'affiner leur programme de travail pour l'année budgétaire 2025. Il a aussi été question d'aborder les projets en cours et les assistances apportées par d'autres conseillers en matière d'élaboration des balances des paiements et de supervision bancaire.

COMITÉ D'ORIENTATION D'AFRITAC CENTRE

26ème réunion du Comité d'orientation d'AFC

AFC a organisé du 18 au 19 juin 2024 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, la 26ème réunion de son Comité d'orientation.

L'objectif de cette réunion était de faire la présentation des réalisations de l'année fiscale 2024 et du programme de travail de l'année fiscale 2025 du Centre. L'ouverture des travaux a été faite par Son Excellence Monsieur Doudou Fwamba LIKUNDE, Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo, en sa qualité de Président du Comité d'orientation d'AFC, en présence de Son Excellence Monsieur Aimé BOJI SANGARA, Ministre d'État en charge du budget de la République Démocratique du Congo, de Son Excellence Monsieur Jean Baptiste ONDAYE, Ministre de l'économie et des finances de la République du Congo, de Madame Stéphanie MBOMBO, Ministre déléguée de la République Démocratique du Congo en charge de la nouvelle économie du climat et de plusieurs partenaires techniques et financiers du Centre.



STRATÉGIE DE COMMUNICATION D'AFRITAC CENTRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication, le Centre a identifié, sélectionné et échangé avec des responsables d'établissements supérieurs.

TABLEAU 4. ÉTABLISSEMENTS SÉLECTIONNÉS POUR LA COMMUNICATION

Etablissements identifiés	Thème	Contact	Pays
BGFI Business School (BBS)	Evolution de la réglementation bancaire et financière	Directeur des études	Gabon
Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS)	Financement de l'économie	Directeur des études	Gabon
EM Gabon-Université	Crédibilité et la transparence du budget	Présidente fondateur	Gabon
Ecole Nationale d'administration	Budgétisation en mode programme et la réglementation bancaire	Directeur de l'ENA	RDC
Université de Bujumbura	Crédibilité du budget et les risques budgétaires	Chef du département	Burundi

Conférence universitaire le 15 mai 2024 à l'Université de Bujumbura au Burundi



AFC a organisé une conférence universitaire à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Bujumbura. La délégation d'AFC était conduite par Monsieur Philippe EGOUME, Directeur du Centre. L'objectif de cette conférence était de présenter aux universitaires les activités d'AFC, de discuter sur la crédibilité du budget et les risques budgétaires. Cette conférence, première du genre au Burundi, s'inscrit dans la droite ligne

de la vulgarisation des activités d'AFC auprès des structures de formation des décideurs de demain et du grand public. Au cours de cette conférence, trois communications ont été faites notamment sur (i) les activités et les domaines d'expertise du Centre par Monsieur Philippe EGOUME ; (ii) les référentiels internationaux permettant d'apprécier la crédibilité du budget par Monsieur Ephrem Ghonda MAKIADI et (iii) les risques budgétaires par Monsieur Severin KAMGNA.

Visite d'échange à l'École Nationale d'Administration (ENA) de la République Démocratique du Congo

Dans le cadre de la vulgarisation de ses activités auprès des structures de formation des décideurs de demain et du grand public, AFC a organisé en marge des travaux de la 26-ème réunion de son Comité d'orientation, une visite d'échange le 19 juin 2024 à l'ENA de la République Démocratique du Congo. A travers cette activité, le Centre souhaite faire connaître ses activités et partager ses expériences avec les futurs cadres des administrations publiques et le monde académique. La délégation d'AFC était conduite par son Directeur Monsieur Philippe EGOUME. Le Directeur de l'ENA Monsieur Guillaume BANGA WAKIMESA a exprimé sa satisfaction quant au choix porté sur son institution et la réussite de cette activité qui selon lui a permis au corps enseignant, aux étudiants et alumni de l'ENA de s'outiller davantage sur les différentes thématiques présentées.



D

CHANGEMENT DU
PERSONNEL AU SEIN
D'AFRITAC CENTRE**Mme Amina Bambara Billa**

Avant de rejoindre AFRITAC Centre, **Mme Amina Bambara Billa** a occupé pendant six ans le poste de Conseiller en gestion des finances publiques au Togo. Elle a aussi occupé dans son pays le Burkina Faso, plusieurs postes de direction couvrant la programmation, la budgétisation, l'exécution et le suivi-évaluation des politiques publiques. Ce parcours inclut le poste de coordonnatrice du budget programme de l'Etat du Burkina où elle a dirigé la bascule intégrale du budget programme, faisant du pays, le pionnier dans l'UEMOA à adopter cette approche, chef de service cadrage budgétaire avec le développement du CBMT/

CDMT Global, Ministre du Budget du Faso et plus de dix ans comme conseiller technique principalement auprès des Ministres de l'Économie et des Finances et de Présidents d'institutions au Burkina, Togo et Guinée. En tant qu'expert du département des finances publiques du FMI, elle a contribué à la rédaction et à l'application des guides des directives communautaires de l'UEMOA, appuyé la mise en œuvre des réformes budgétaires de nombreux pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, à l'instar du Togo où elle a coordonné la transition au budget programme, assuré l'introduction et la gestion du budget sensible au genre intégrant le dividende démographique et l'implémentation du budget vert.

ANNEXE

PERSONNEL D'AFRITAC CENTRE

ANNEXE 1. PERSONNEL



DIRECTEUR

Philippe Egoume

Conseillers Residents



ADMINISTRATION DES REVENUS

Bernard Zbinden



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Guy Dabi Gab-Leyba



ADMINISTRATION DES REVENUS

Nicolas Hiol



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Amina Bambara Billa



ADMINISTRATION DES REVENUS

Bassirou Samba Niasse



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Matthieu Sarda



MODELISATION MACROÉCONOMIQUE

J. Landry Bikai



STATISTIQUES DU SECTEUR EXTÉRIEUR

Maria Collazos Mercedes



GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Abdoul-Aziz Halidou



STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

Fahd N'Diaye



RÉGULATION ET
SUPERVISION BANCAIRES

Eugenio Avisoa



OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE

Thierry Borel



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE
CAPITAUX ET FINANCEMENT
DU TERRORISME

Ibrahima Diarra Magnan



STATISTIQUES DES FINANCES
PUBLIQUES

Nicolas Kacou

Note : Les activités des domaines statistiques du secteur extérieur et gestion de la dette publique sont présentées en annexes.

Administration



OFFICE MANAGER

Marie-Hélène Issembe



ECONOMISTE, CHARGÉ DE PROJETS

Hisguima Dassidi Crépin



CHARGÉ DE PROJETS (GAR)

Brolin Wilfried Mbadinga



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SÉNIOR

Carine Mboumba Rolago



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SÉNIOR

Merveille Okome Mbouyamba



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Djena Laetitia Djembo



ASSISTANT ADMINISTRATIF

Gildas Loundou Mayoukou



TECHNICIEN COURSIER

Wilfried Manguenga Manguenga

AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les États membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République centrafricaine



République Démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République Populaire de Chine



Belgique

partenaire du développement



AFRITAC Centre

BP : 12916 Libreville, Gabon
Immeuble Saint Georges
T +(241) 11.79.33.00
afcweb@IMF.org
AFRITACcentre.org
[Facebook.com/AFRITACcentre](https://www.facebook.com/AFRITACcentre)

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Institut pour le développement des capacités
Service des partenariats

700 19th Street NW
Washington, DC 20431 USA
T. +(1) 202.623.7636
F. +(1) 202.623.7106
GlobalPartnerships@IMF.org